DOSSIER
Conciliation travail-famille

TÊTE-À-TÊTE
avec Manon Tremblay

MONDE
Accoucher en Guyane

OCTOBRE 2008

Gazette DES FEMMES

www.gazettedesfemmes.com
Tout sur la condition des femmes d'ici et d'ailleurs

PAR LES TEMPS QUI COURENT

OÙ EN SONT LES PARENTS ?

Collaboration spéciale :
Pasquale Charland, photographe

Octobre 2008 Vol. 30, n° 2 CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME
02
3,50 $

Croisement opportun

Quand le dossier est bouclé, tous les textes révisés, ou presque, Jean-Laurence s'installe pour lire. Un grand panneau noir sur lequel on peut lire RUSH GAZETTE, façon polie de dire « ne pas déranger », apparaît devant son bureau. Les textes devant lui, furetant d'une banque de photos à l'autre, notre graphiste cherche l'image qui attirera votre attention, celle qui prolongera votre émotion ou, plus simplement, qui accentuera votre sourire.

Dans ce numéro, il relie avec élégance notre projet de faire le point sur le soutien offert aux parents québécois en 2008 et celui de la photographe Pasquale Charland.

« Je caressais depuis plusieurs années la réalisation d'un rêve : réunir ma passion pour les gens et la photo dans un projet ayant comme objectif d'aider une cause sociale en lien direct avec les enfants », écrit Mme Charland. La cause choisie ? Celle du Dr Gilles Julien, pédiatre social. Le projet ? Un livre de photos vendu au profit de son œuvre.

La *Gazette des femmes* est heureuse de contribuer à faire connaître l'œuvre du Dr Julien. Et est ravie de pouvoir compter sur un graphiste d'une grande sensibilité ! **H.S.** ::

Marie-Andrée Bisson

Jean-Thomas Léveillé

DOSSIER
PAR LES TEMPS QUI COURENT

24 **Des lois, des mesures**

En 2008, quels moyens permettent aux familles québécoises de mieux concilier le travail et la famille ? État des lieux.

27 **Au bord de la crise de nerfs ? Non, merci !**

Reportage sur les stratégies qu'adoptent de nouveaux parents pour harmoniser carrière et vie de famille.

30 **La génération sandwich**

Leurs jeunes grandissent, demandent moins de soins, mais autant de présence. Leurs parents vieillissent et nécessitent aussi une part d'attention. Pas facile, la conciliation travail-famille au mitan de la vie.

32 **Le retour du balancier**

Parfois, les rôles s'inversent, et fils ou filles deviennent parents de leurs propres parents.

35 **Patrons, à vous de jouer !**

La rareté de la main-d'œuvre spécialisée devrait favoriser, dans certains secteurs, la conciliation travail-famille. Coup d'œil sur les recherches du sociologue Daniel Mercure.

16 L'art de sortir de la détresse

Entrevue avec Lorraine Palardy sur le havre de création qu'est le centre d'art-thérapie Les Impatients.

20 Porno ravageuse

Regard sur l'expérience des premières victimes de la pornographie accessible à tous, dont la sexualité a été mise à mal dès l'adolescence.

37 Pensée divergente

Pascale Navarro discute avec Manon Tremblay du sujet de prédilection de la professeure : les femmes en politique. Le premier d'une série de tête-à-tête qui ne feront pas de quartier aux idées reçues.

40 Terre d'asile pour nouveau-nés

Les femmes du Suriname traversent le fleuve Maroni, frontière fluviale, pour accoucher en Guyane. Reportage sur une problématique migratoire hors du commun.

RUBRIQUES

3 ÉDITORIAL **4** BOÎTE AUX LETTRES **5** MOT DE LA PRÉSIDENTE **6** NOUVELLES
44 HISTOIRE **46** BOUQUINS **48** 7e ART **50** MARIE A UN JE NE SAIS QUOI

Biberons ET BARRICADES

Plantée devant sa bibliothèque, je tenais déjà le dernier Fred Vargas d'une main quand Véronique a abandonné ses endives pour me remplir l'autre. « Tu dois lire ça et ça. » Quarante ans après les événements, la France étant pleinement habitée par sa réflexion sur Mai 68, je n'ai pas vraiment été surprise que mon amie parisienne veuille partager avec moi cette introspection collective. Soixante-huitarde jusqu'au bout des ongles, elle a repris le premier bouquin, une plaquette au titre étrange, *L'Établi*, et a précisé : « Publié en 1978 par Robert Linhart, le père. À lire d'abord. » Elle a ensuite attrapé le second, *Le jour où mon père s'est tu*, et a complété : « Le témoignage de sa fille, Virginie, qui vient tout juste de paraître. »

Véronique est retournée à ses endives et moi j'ai plongé dans *L'Établi*. Dès les premières pages, j'ai été saisie par l'intensité de ce texte simple, de cette histoire racontée par un militant maoïste des années 1960 qui, ayant réussi à tromper la vigilance des ressources humaines, entre chez Citroën. Jour après jour, il affronte l'enfer d'une chaîne de montage. Au fil de ma lecture, j'ai découvert un jeune homme sensible, capable de témoigner de ses difficultés à effectuer un travail manuel et troublé par la réalité d'une usine.

Quelques jours plus tard, j'ai entamé le livre de sa fille Virginie. Dès les premières lignes, me voilà « scotchée » au témoignage de cette femme élevée par des parents révolutionnaires, plus attentifs à leur idéal qu'aux biberons. Son ouvrage est une quête pour comprendre le silence de son père, mais aussi pour saisir pourquoi « nous, les enfants, passions après la politique ».

> Qu'en est-il de la place accordée à nos enfants dans nos vies d'adultes ?

À cette fin, elle rencontre un à un les rejetons des principaux acteurs de Mai 68. Elle se reconnaît dans leurs histoires et découvre comment l'époque, les idées, l'état du monde, l'engagement dominaient tout.

Parmi ces récits, une voix ici et là évoque des parents qui bichonnaient leurs petits avec des tartines de chocolat après l'école et les bordaient dans leur lit, malgré leur militantisme. Dès lors, une question : pourquoi des parents arrivent-ils à être attentifs à leurs enfants et d'autres pas? Le livre offre timidement quelques pistes.

L'exercice de réflexion de Virginie Linhart m'a rappelé celui de Manon Barbeau avec *Les Enfants de Refus global*, film réalisé en 1998. « Cinquante ans après, j'ai cherché à comprendre », murmure la fille du peintre Marcel Barbeau et de Suzanne Meloche, tous deux signataires du manifeste qui a ouvert la voie à la modernité au Québec. Est-il si difficile d'être à la fois mère (ou père) et un être qui va au bout de soi, qui se réalise totalement? C'est la question obsédante que se posent les deux femmes, conscientes des traces du passé sur leur vie d'adulte et de mère aujourd'hui.

Assurément, pour être un bon parent, il faut accepter de passer en second pour un temps, sans se perdre de vue pour autant. Une démarche d'amour et d'équilibre. Je ne savais pas que mes lectures de vacances rejoindraient le sujet de notre dossier de la rentrée.

Après des événements comme le *Refus global* ici, puis Mai 68 en France, la société occidentale s'est profondément transformée. Les normes sociales, notamment les rapports entre les femmes et les hommes, ont radicalement changé. Mais qu'en est-il de la place accordée à nos enfants dans nos vies d'adultes? Je vous invite à y réfléchir en parcourant notre dossier « Par les temps qui courent », un aperçu de ce qui se passe du côté de la conciliation travail-famille en 2008 au Québec.

Hélène Sarrasin
Rédactrice en chef

Une *Gazette des jeunes* à l'année

En novembre-décembre 2007, la *Gazette des femmes* s'était transformée en *Gazette des jeunes*. Plusieurs de mes amis et moi l'avions adorée. Malheureusement, la *Gazette des femmes* aborde des sujets qui ne conviennent pas vraiment aux 13 à 16 ans. Nous nous disons qu'il serait bien de publier deux magazines, l'un pour nous, l'autre pour les adultes. Dans la *Gazette des jeunes*, vous parliez de sujets tabous, dont les jeunes n'osent discuter. Je crois que grâce à une simple revue de quelques pages, plusieurs ont changé leur manière de voir les choses. Vous faites du bon travail.

Ashley Cyrenne
Québec

NDLR : *Merci d'avoir pris le temps de nous faire part de votre appréciation de l'édition spéciale préparée pour les jeunes et de nous faire cette belle suggestion de produire un numéro à l'année. Le Conseil du statut de la femme poursuit actuellement sa réflexion sur la publication d'une* Gazette des jeunes.

Une ministre attentive

En réaction à l'article « Mon automne chez les vieux », mai-juin 2008.

Madame Françoise Guénette,

Je tiens à vous féliciter pour l'excellence de vos propos. Votre réflexion vient confirmer notre intérêt commun pour le bien-être et l'amélioration des conditions de vie des aînés.

Je vous remercie chaleureusement pour votre soutien et pour le travail extraordinaire que vous avez accompli lors de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés.

La ministre responsable des Aînés,

Marguerite Blais

Silence inquiétant

L'équipe de la *Gazette des femmes* s'interroge... À l'exception du commentaire de la ministre Marguerite Blais reproduit ci-dessus, aucune lettre ne nous est parvenue à propos du numéro de mai-juin intitulé « Le hic avec le fric » ! Le tabou est-il à ce point vigoureux qu'il empêche les gens de s'exprimer sur le sujet de l'argent dans les couples ? La belle saison, malgré sa température maussade, a-t-elle fait fuir notre lectorat loin des claviers ? Nous nageons en plein mystère.

Une équipe de rédaction comblée

L'équipe de la *Gazette des femmes* et ses pigistes ont reçu le **grand prix Zénith 2008 pour la qualité rédactionnelle** remis par le Forum des responsables des communications du gouvernement du Québec pour l'édition de la *Gazette des jeunes*. Le jury a jugé la qualité de la langue « tout bonnement impeccable ». Voilà une récompense bien appréciée !

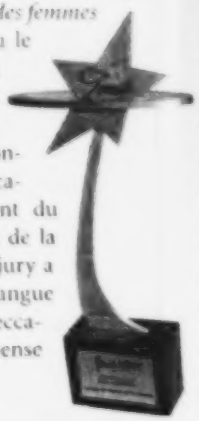

Faites-nous parvenir vos commentaires !

- **gazette@csf.gouv.qc.ca**
- **Gazette des femmes**
  Conseil du statut de la femme
  800, place D'Youville, bureau 300
  Québec (Québec) G1R 6E2

Nouvelles plumes

Avec ce numéro de la rentrée, nous accueillons de nouvelles collaboratrices régulières. D'abord, Pascale Navarro, qui stimulera notre réflexion féministe dans ses Tête-à-tête avec des femmes de tête. S'ajoutent aussi Anne-Christine Schnyder et Helen Faradji, qui nous dévoileront leurs coups de cœur dans les chroniques Bouquins et 7e Art. De plus, afin de répondre à un désir exprimé par plusieurs d'entre vous, nous introduisons un nouveau billet d'humour, signé Marie-Jeanne Fragu.

Pour résumer l'actualité sous un œil féministe dans la chronique **Nouvelles**, nous compterons sur Brigitte Saint-Pierre.

Précisons que Lisa-Marie Gervais et Sophie Doucet poursuivent leur collaboration à la *Gazette* aux **Nouvelles internationales** et à la chronique **Histoire**.

Vous retrouverez aussi régulièrement dans nos pages les signatures de Françoise Guénette, Ariane Émond, Paule des Rivières, Annie Mathieu et Melina Schoenborn.

Collectivement pour un monde différent

et l'éducation en est la clé

www.csq.qc.net

Centrale des syndicats du Québec

CSQ

Camirand Photo

Rectifications **nécessaires**

L'avis du Conseil du statut de la femme *Le Sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires* a fait couler beaucoup d'encre depuis sa parution, les commentaires ne reflétant pas tous une compréhension adéquate des positions défendues. Rappelons tout d'abord que nous avons rempli un mandat confié par la ministre de la Condition féminine en titre à l'époque. L'objectif consistait à proposer des mesures d'information et de sensibilisation pour contrer les effets, sur les jeunes, de la sexualisation (« hypersexualisation ») de l'espace public. L'article de Paule Belleau en page 11 présente le contenu de cet avis.

Plusieurs des commentaires entendus ont opposé féminisme et féminité. À ces remarques, nous répondons que si les féministes ont refusé d'être prises pour des objets, elles assument leur féminité en choisissant de se réapproprier leur corps.

À partir d'une revue des travaux de chercheuses éminentes, l'avis démontre trois phénomènes. Premièrement, la sexualité est omniprésente dans les médias, ce qui a pour effet de la banaliser. Deuxièmement, les médias occupent une place prépondérante dans la vie des adolescents – ils auront, par exemple, été exposés à **300 000 messages publicitaires** lorsqu'ils atteindront l'âge de 19 ans. Troisièmement, les messages à contenu sexuel modifient le comportement des jeunes. Toutes les études montrent que la sexualisation des médias est stéréotypée et présente les femmes comme des objets sexuels, des êtres soumis dont le seul souci est de plaire aux hommes. Le hic, c'est que ces stéréotypes influencent les comportements et la vie sexuelle des adolescentes et des adolescents. Attention ! Nous ne parlons pas d'adultes ici. Il s'agit de jeunes filles et garçons de 12 à 16 ans. Il est clair qu'à cet âge, le sens critique est moins aiguisé qu'à 18 ans. Or, les études démontrent qu'une majorité de jeunes reproduisent ces modèles dont ils sont bombardés à cœur de journée. Pour les filles, les magazines de mode et la télé sont les supports les plus fréquentés. Chez les garçons, ce sont les jeux vidéo et les vidéoclips.

Les jeunes exposés à cette « hypersexualisation » ont des pratiques sexuelles plus précoces que la moyenne, et beaucoup des filles qui ont eu des relations sexuelles très jeunes disent avoir vécu de la violence dans leur relation. Les études montrent aussi que les relations sexuelles précoces accroissent le nombre d'infections transmises sexuellement.

Le Conseil souhaite donc voir les jeunes mieux outillés pour appréhender les messages sexuels qui les assaillent. C'est l'exercice de leur esprit critique qu'il faut stimuler : à ce titre, l'école semble toute désignée. Afin de toucher les parents et l'ensemble du public, le Conseil propose une large campagne médiatique pour promouvoir les rapports égalitaires entre les sexes.

Le Conseil souhaite aussi que les diffuseurs appliquent les codes d'éthique qui les régissent. Toutefois, nous ne sommes pas dupes : nous savons que nos avis ne feront jamais l'unanimité. Le marché de la beauté et de l'apparence est beaucoup trop lucratif pour que disparaisse sans protestation la marchandisation du corps des femmes. ::

Christiane Pelchat
Présidente
Conseil du statut de la femme

Depuis 1979, cette publication est élaborée à l'initiative et sous la supervision du Conseil du statut de la femme. LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC en sont l'éditeur.

- **Rédactrice en chef**
  Hélène Sarrasin
- **Rédactrice en chef adjointe**
  Paule Belleau
- **Rédactrices-réviseures**
  Sophie Marcotte et Judith Langevin
- **Correctrices d'épreuves**
  Sophie Marcotte et Annie Paré
- **Réalisation graphique**
  Jean-Laurence Jalbert
- **Photographie de la couverture**
  Pasquale Charland
- **Impression**
  Offset Beauce
- **Marketing et publicité**
  Gaétane Laferrière, tél. : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
- **Ventes publicitaires**
  Catherine Brochu, tél. : 418 694-2363, téléc. : 418 688-4069
- **Courriel**
  gazette@csf.gouv.qc.ca
- **Site Internet**
  www.gazettedesfemmes.com
- **Abonnements, changements d'adresse et retours postaux**
  Gazette des femmes
  Service aux abonnements
  4380, rue Garand, Saint-Laurent
  (Québec) H4R 2A3
  Téléphone : 1 800 665-5372
  Télécopieur : 514 333-9795
- **Courriel**
  gazettefemmes@postexperts.com
- **Distribution**
  Messageries de Presse Benjamin
  101, rue Henry-Bessemer
  Bois-des-Filion (Québec) J6Z 4S9
  Téléphone : 450 621-8167

Dépôt légal : 3e trimestre 2008
ISSN : 0704-4550

© Gouvernement du Québec

Les articles publiés dans la *Gazette des femmes* sont indexés dans Repère et dans l'Index de la santé et des services sociaux.

La *Gazette des femmes* se dégage de toute responsabilité par rapport au contenu des publicités publiées dans ses pages.

Prix régulier : 25,39 $: 3 ans; 10 $: 1 an

Poste-publications — Nº de convention : 40069512

Conseil du statut de la femme
Québec

par Brigitte Saint-Pierre

SOCIÉTÉ DISTINCTE ?

Les femmes pourront se procurer la pilule contraceptive d'urgence directement sur les tablettes des pharmacies dans la plupart des provinces canadiennes, mais pas au Québec. En mai, l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP) a recommandé de placer le levonorgestrel, un contraceptif d'urgence commercialisé sous le nom de Plan B, sur des rayons accessibles aux clientes, près du comptoir du pharmacien.

Certaines provinces reprennent systématiquement à leur compte les recommandations de l'ANORP. Ce n'est pas le cas du Québec, où l'Office des professions est chargé d'étudier les demandes de modification des conditions de vente des médicaments. L'Office prend position après avoir consulté le Conseil du médicament, le Collège des médecins du Québec et l'Ordre des pharmaciens du Québec. La décision finale revient au gouvernement québécois.

Actuellement, au Québec, il n'est pas nécessaire de voir un médecin pour se procurer la pilule contraceptive d'urgence, mais il faut consulter un pharmacien. L'Ordre des pharmaciens du Québec fait valoir que cette disposition permet de fournir de l'information aux clientes et de les diriger au besoin vers les ressources appropriées. Et puisqu'il est prescrit par le pharmacien, le Plan B est couvert par les régimes d'assurance médicaments public et privés, ajoute l'Ordre.

La Fédération du Québec pour le planning des naissances a pris position dès 2003 en faveur de la vente libre de la pilule contraceptive d'urgence, accompagnée d'une campagne de promotion et d'information sur le mode d'utilisation du médicament. Dans son bulletin d'information de janvier 2004, elle citait une étude britannique réalisée par la Reproductive Health Alliance qui « a démontré que le simple fait de devoir parler au pharmacien peut décourager une personne de se procurer la pilule du lendemain ». ::

La saga **Morgentaler**

Après des décennies de lutte, l'ardent défenseur du droit à l'avortement Henry Morgentaler a reçu l'Ordre du Canada, une récompense qui « couronne l'œuvre d'une vie, le dévouement exceptionnel d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation ».

Annoncée en juillet, cette nomination n'a pas manqué de provoquer des grincements de dents chez les antichoix. Le Dr Morgentaler est habitué à la controverse; elle n'a jamais infléchi sa détermination. En 1967, il a plaidé pour la décriminalisation de l'avortement et le libre choix des femmes devant un comité de la Chambre des communes. L'année suivante, il a ouvert une clinique à Montréal, où il pratiquait des interruptions volontaires de grossesse. En 1969, le gouvernement fédéral a autorisé l'avortement dans le cas où un comité médical d'un hôpital accrédité jugeait que la grossesse mettait en péril la vie ou la santé de la femme enceinte. Le Dr Morgentaler, lui, estimait que la décision devait revenir aux femmes. Au début des années 1970, il a été accusé de « complot en vue de pratiquer un avortement ». Il a été acquitté en 1973, mais la Cour d'appel du Québec a infirmé le jugement l'année suivante. Il a passé 10 mois en prison. Il a fallu attendre 1988 avant que la Cour suprême du Canada invalide la disposition du Code criminel qui obligeait les femmes à obtenir l'aval d'un comité médical pour se faire avorter.

Comme le rappelait le Dr Morgentaler dans une entrevue accordée à Radio-Canada en 1999, avant la décriminalisation des interruptions volontaires de grossesse, de nombreuses femmes souffraient de séquelles à la suite d'un avortement clandestin ou perdaient même la vie. Sa lutte de tous les instants ne laisse aucun doute sur sa contribution extraordinaire à la nation... ::

Stockphoto / Kurma

Répit pour les proches aidants

Le gouvernement du Québec compte mettre sur pied un Fonds de soutien aux personnes aidantes, avec le concours de la famille Chagnon, qui finance des projets axés sur la prévention de la pauvreté et de la maladie. La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a déposé en juin un projet de loi portant sur la création de ce fonds. L'objectif ? Offrir du soutien, de l'accompagnement, du répit et de la formation aux proches aidants. Le Fonds vise à financer des activités, des projets et des initiatives pour le bénéfice de personnes qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à des aînés « ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile ». Une attention particulière sera accordée aux projets destinés aux proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Un dossier à surveiller. ::

Stockphoto / Brett Lamb

LE CHIFFRE

C'est la proportion de femmes maires, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada. Quant aux conseillers municipaux, environ le quart sont de sexe féminin (26 % au Québec et 24 % au Canada en 2007). Les femmes constituent 22 % de l'ensemble des élus municipaux au Canada. La Fédération canadienne des municipalités vise à porter ce nombre à 30 % d'ici 2026. L'Union des municipalités du Québec veut aussi accroître la représentation des femmes, tout comme le gouvernement québécois. La progression est continue, mais lente. En 1988, 6 % des maires et 15 % des conseillers municipaux au Québec étaient de sexe féminin. Ces proportions étaient de 10 % et de 22 % en 1998. Lentement mais sûrement ? ::

Notre lien

WWW

www.politiquessociales.net

La lutte contre la pauvreté, le temps de travail et le soutien aux familles sont quelques-uns des sujets abordés dans le site PolitiquesSociales.net. Produit par le Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS) et le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM), ce site de veille répertorie de l'information, des textes législatifs et réglementaires, des rapports, des articles et des résultats de recherche sur les politiques sociales dans différents pays d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Amérique latine. Il permet par exemple de prendre connaissance d'un rapport français sur la conciliation travail-famille, d'un article sur les réformes de la politique familiale en Allemagne et d'un document du gouvernement du Québec sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il propose aussi des notes synthèse par pays et par thème et comprend de nombreux hyperliens. Un site fort intéressant dans lequel on peut fouiller des heures! ::

VERS L'ÉGALITÉ

Les projets *Femme et immigrante : je prends ma place* du Collectif des femmes immigrantes du Québec et *Élections 2009! En route vers la parité* de l'organisme Femmes et politique municipale de l'Estrie font partie des projets retenus dans le cadre du programme 2008-2009 À égalité pour décider. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, a dévoilé en juillet les 33 projets sélectionnés. Le programme « vise à accroître le nombre de femmes dans les postes de décision des instances locales et régionales du Québec » et est assorti d'un budget annuel d'un million de dollars. Depuis sa création en 1999, il a permis de subventionner plus de 360 projets. ::

Améliorer l'accessibilité des services de suivi des femmes enceintes et des nourrissons dans des délais acceptables, augmenter le nombre de maisons de naissance et accentuer le dépistage et l'intervention précoce concernant la consommation d'alcool ou de drogue chez les femmes enceintes : voilà quelques-unes des orientations de la nouvelle politique québécoise de périnatalité lancée en juin. D'un horizon de 10 ans, elle couvre toutes les étapes de la période périnatale, de la décision d'avoir un bébé jusqu'au premier anniversaire du bambin.

Le gouvernement veut notamment faire en sorte que d'ici 10 ans, 10 % des femmes puissent accoucher avec

Ensemble contre C-484

La mobilisation contre le projet de loi C-484 prend de l'ampleur. En juin, des centaines de personnes ont manifesté à Montréal contre ce projet d'initiative parlementaire « sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels », déposé par le député conservateur Ken Epp. À l'origine de la manifestation : le Collectif de féministes opposées au projet de loi C-484 qui, comme beaucoup d'autres, craint que ce projet de loi ouvre la porte à une recriminalisation de l'avortement puisqu'il pourrait implicitement donner un statut juridique au fœtus. Le projet de loi C-484 vise à créer une infraction pour avoir blessé ou causé « la mort d'un enfant non encore né » en agressant une femme enceinte. Déposé en novembre 2007, il a franchi en mars l'étape de la deuxième lecture.

La Coalition pour le droit à l'avortement au Canada, la Fédération du Québec pour le planning des naissances, la Fédération des femmes du Québec, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Conseil du statut de la femme, les députés de l'Assemblée nationale et le Collège des médecins du Québec ont tour à tour dénoncé ce projet de loi. La mobilisation se poursuit : une journée pancanadienne de protestation aura lieu le 28 septembre.

l'aide d'une sage-femme, comparativement à 1,6 % en 2006. La politique prévoit l'utilisation systématique de l'avis de grossesse, qui permet d'orienter les femmes enceintes vers le centre de santé et de services sociaux (CSSS) de leur territoire. Elle préconise la création ou la consolidation de groupes d'entraide en allaitement dans les différentes régions du Québec. La génétique et le dépistage prénatal, les interventions obstétricales, les réalités ethnoculturelles, l'adoption, les défis régionaux, la procréation assistée, la prématurité, les anomalies congénitales et la santé mentale font aussi partie des questions abordées. Le ministère de la Santé et des Services sociaux affirme avoir cherché, dans le cadre de cette politique, un équilibre « entre science, biologie et expérience humaine ». ::

À l'assaut de la pauvreté

Des femmes pressent le gouvernement du Québec d'adopter des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté. À l'issue de la campagne d'action pour l'autonomie économique des femmes, près de 600 manifestantes ont symboliquement encerclé l'Assemblée nationale en mai. À l'invitation de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF), elles ont demandé aux élus de hausser le salaire minimum à 10,43 $ l'heure. Travailler à ce taux 40 heures par semaine permet d'obtenir un salaire annuel correspondant au seuil de faible revenu, avant impôt, pour une personne seule. Le salaire minimum est actuellement de 8,50 $ l'heure. La CQMMF rappelle que les femmes sont surreprésentées parmi les personnes qui occupent un emploi au salaire minimum.

Les manifestantes ont également réclamé la pleine indexation des prestations d'aide sociale et la gratuité des médicaments pour les plus démunis. Elles ont demandé au gouvernement de cesser de déduire une partie des pensions alimentaires versées pour les enfants du montant des prestations d'aide sociale. Elles souhaitent que ces pensions alimentaires soient également exclues du calcul de l'aide financière aux études, de l'aide au logement et de l'aide juridique. ::

Entre guillemets

Calendrier modèle

« Mon calendrier idéal ne contiendrait qu'une seule photo, celle d'Ingrid Betancourt, parce que depuis sa libération de la jungle colombienne, elle a réussi le tour de force d'être un exemple de cohérence et d'équilibre, de force et de fragilité, de lucidité et d'espoir. »

Lise Payette, dans sa chronique dans *Le Devoir*, au sujet des calendriers d'une compagnie de bière qui ont fait l'objet de nombreuses plaintes pour sexisme et exploitation du corps des femmes.

Tirer sur la corde

« Si j'étais un homme de 18-34 ans, me semble qu'au palmarès de mes cordes sensibles, il y aurait la réalisation professionnelle, l'amour, et peut-être même le concept de donner au suivant. »

Audrey Benoit, dans sa chronique dans *Le Journal de Québec*, à propos de ces mêmes calendriers et d'une déclaration de la porte-parole du brasseur selon laquelle la compagnie cherchait à atteindre la clientèle des jeunes hommes, qui auraient « parmi leurs cordes sensibles le sport, les voitures, la musique, la fête et les belles filles ».

Plus ça change...

« Quand j'arrivais sur le chantier, on me disait : "Ah! Voilà la femme de ménage." »

Valérie Bell, électricienne, au sujet de son intégration dans le secteur de la construction, lors d'une conférence de presse organisée par l'organisme FRONT (Femmes regroupées en options non traditionnelles).

Barreaux de tissu

« La burqa, c'est une prison, une camisole de force. »

La secrétaire d'État française Fadela Amara expliquant la décision du Conseil d'État de refuser la nationalité française à une femme portant la burqa.

par Lisa-Marie Gervais

MENSONGE ET **VIRGINITÉ**

Le mariage entre un ingénieur musulman français et une étudiante d'origine marocaine a été annulé parce que celle-ci avait menti sur sa virginité. Cette décision du tribunal de Lille d'annuler l'union pour « erreur sur les qualités essentielles » a provoqué un véritable tollé en France. Alors que certains partis politiques l'ont jugée « contraire à l'esprit de la laïcité », des groupes féministes ont dénoncé son caractère profondément sexiste. « Il existe en France, au 21e siècle, des juges pour considérer que la virginité (des femmes, évidemment !) est une "qualité essentielle". On a vraiment peine à le croire », a réagi le Collectif national pour le droit des femmes. Interjeté en Cour d'appel, le jugement pourrait connaître un autre dénouement en septembre.

INGRID **LIBÉRÉE**

Après six ans de captivité aux mains des Forces armées révolutionnaires de Colombie, Ingrid Betancourt est enfin libre ! La montrant souriante et émue, les premières images de l'ancienne otage ont aussitôt fait le tour de la planète – tout comme les rumeurs concernant l'ex-candidate des Verts aux présidentielles. La question est sur toutes les lèvres : à quand la présidence ?

Cap sur les femmes

Le Cap-Vert, petit pays d'Afrique, s'est doté d'un gouvernement majoritairement féminin, une première pour le continent noir. En plus des 8 femmes ministres sur un total de 15, plusieurs d'entre elles ont la charge d'importants portefeuilles, dont l'Économie et la Justice.

RECORDS **FÉMININS**

Dans le nouveau gouvernement espagnol, c'est 9 à 8 pour les femmes ! Brisant la traditionnelle parité des gouvernements précédents, le premier ministre José Luis Zapatero a choisi de féminiser son cabinet à l'issue des dernières élections législatives. Autre surprise : Carme Chacón, une toute nouvelle maman de 37 ans, est devenue la première Espagnole ministre de la Défense.

REVERS A PEINE **VOILÉ**

Il a été interdit, puis permis, et encore interdit. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le port du foulard islamique dans les universités est au cœur du débat en Turquie. Jugée contraire à la Constitution, son autorisation par le parti islamiste au pouvoir avait causé tout un émoi en février. Mais les 11 juges de la Cour constitutionnelle n'avaient pas dit leur dernier mot. Refusé ont-ils finalement tranché au début du mois de juin, donnant raison à l'opposition laïque.

BURQA ***NON GRATA***

En France, on ne badine pas avec la citoyenneté. Le Conseil d'État a refusé d'accorder le passeport français à une Marocaine mariée à un Français, tous deux fervents de l'application stricte du Coran. Faïza A. « a adopté, au nom d'une pratique radicale de sa religion, un comportement en société incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française, et notamment le principe d'égalité des sexes », a statué l'arrêt, lui donnant alors le choix : la France ou la burqa !

Sources : *Libération, Le Monde, El Tiempo, Courrier international, El Mundo, Le Point*

Responsabilités partagées

La sexualité à tendance pornographique est omniprésente dans l'espace public. Le Conseil du statut de la femme a étudié les conséquences de ce phénomène sur les jeunes. Résultat ? Un cri d'alarme assorti d'une dizaine de recommandations.

| par Paule Belleau

En juin dernier, le Conseil du statut de la femme a lancé un avis intitulé *Le Sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires* pour orienter les actions du gouvernement en matière de sexualisation de l'espace public et de sexualisation précoce. D'emblée, la chercheuse principale, Ginette Plamondon, avait choisi d'éviter le terme *hypersexualisation*, car le préfixe *hyper*, accolé au mot *sexualisation*, suggérait le dépassement d'une norme que le Conseil aurait été bien en peine de définir.

Ce nouvel avis met en lumière le rôle de certains médias – les vidéoclips, les revues destinées aux jeunes filles ainsi que les jeux électroniques plus particulièrement – qui exercent une influence certaine sur les comportements des jeunes Québécois et Québécoises. Ginette Plamondon et ses collaboratrices, Nathalie Roy et Annie Desaulniers, ont recensé plusieurs études québécoises, françaises et américaines notamment, qui permettent d'établir un lien entre cet envahissement de la sexualité dans les espaces accessibles à la collectivité et l'abaissement de l'âge des premières relations sexuelles.

L'étude du Conseil soulève de nombreuses questions. Les adolescentes et les adolescents sont-ils en mesure de s'extraire du dogme de la séduction à tout prix et de l'objectivation du corps des femmes qui leur sont servis sur toutes les plateformes ? Comme société, assume-t-on nos responsabilités en négligeant de leur donner l'information touchant la santé sexuelle, au moment même où les infections transmises sexuellement sont en forte hausse, surtout chez les 15-24 ans ? Et que dire de la probabilité de subir un épisode de violence dans une relation amoureuse, qui augmente chez celles qui ont eu leur première relation sexuelle avant l'âge de 13 ans (67 %), par rapport à celles qui ont commencé leur vie sexuelle à 14 ans ou plus tard (40 %) ?

Depuis le début des années 1990, la sexualisation de l'espace public est teintée par les codes de la pornographie qui valorisent les stéréotypes sexuels. Des codes qui, peu à peu, s'imposent comme des normes. Les femmes présentées sont soumises aux fantasmes d'hommes souvent violents et toujours dominants, incapables de contrôler leurs pulsions. Le Conseil du statut de la femme a de tout temps défendu l'importance d'une sexualité égalitaire, définie pour la première fois dans cet avis comme étant respectueuse du plaisir et du désir des partenaires, sécuritaire, et où chacun partage la responsabilité en matière de contraception, notamment.

Les recommandations de l'avis du Conseil ciblent les médias, les parents et différents ministères, de façon à ce que plusieurs actions se conjuguent pour enrayer le phénomène. Ainsi est-il suggéré que le comité de travail pour la promotion des rapports égalitaires dans tous les milieux éducatifs, mis en

Cette poupée Bratz a du vernis sur les ongles, du fard sur les paupières et porte son biberon en bandoulière comme un sac à main. Sur l'emballage du jouet destiné aux enfants de 4 ans et plus, on peut lire que ce « baby girl » se passionne pour la mode...

place dans le sillage du plan d'action de la Politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, devienne permanent et qu'il intensifie sa lutte contre les stéréotypes, la sexualisation de l'espace public et la sexualisation précoce. Le Conseil souhaite par ailleurs que le personnel éducatif soit fortement incité à intégrer des contenus liés aux comportements égalitaires dans les cours d'éthique et de culture religieuse ainsi que dans les activités mises sur pied dans le contexte de l'éducation à la citoyenneté.

Le Conseil propose également que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et celui de la Santé et des Services sociaux assurent aux parents une meilleure diffusion de l'information relative à la sexualité des jeunes et à l'utilisation d'Internet, média privilégié pour accéder – volontairement ou accidentellement – à de la pornographie.

Évidemment, le Conseil cible aussi les médias en proposant que soient resserrées les règles d'application des normes en matière de stéréotypes sexuels qu'ont adoptées les diffuseurs et l'industrie de la publicité. Le Conseil recommande à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de sensibiliser le milieu québécois de la publicité aux effets des stéréotypes sexuels en organisant des rencontres annuelles sur le sujet. Il invite également le gouvernement à utiliser l'espace public pour offrir un autre discours par le biais d'une large campagne de promotion des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.

De son côté, le Conseil s'engage à coordonner un nouveau concours pour promouvoir les images égalitaires présentées dans les médias. Entre 1980 et 1989, les prix Éméritas et Déméritas, qui valorisaient les publicités non sexistes et dénonçaient leurs contraires, avaient contribué à nettoyer le paysage publicitaire québécois. Malheureusement, les images sexistes sont de retour en masse dans nos médias et elles exercent une influence néfaste sur le développement identitaire des jeunes.

Il est temps de relever nos manches pour présenter aux jeunes générations une option à la porno branchée et aux stéréotypes sexuels qui s'érigent en modèles. Dans son avis, le Conseil du statut de la femme en appelle à la responsabilité de tous – acteurs gouvernementaux, membres de l'industrie des médias, personnel éducatif et parents – pour aider les jeunes, filles et garçons, à développer leur jugement critique et à faire d'autres choix. ::

L'avis *Le Sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires* et son résumé sont accessibles sur le site du Conseil du statut de la femme au www.csf.gouv.qc.ca.

Le Québec fait figure de chef de file en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Pourtant, après tant d'efforts en vue de faire reculer le sexisme et de faire en sorte que les femmes ne soient pas soumises au désir de plaire, le phénomène de l'hypersexualisation gagne du terrain.

Devant ses manifestations, telles la sexualisation de l'espace public et la présence de stéréotypes sexuels, l'un des plus beaux cadeaux que nous puissions offrir à nos jeunes garçons et filles est le développement d'un esprit critique. C'est pourquoi le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est heureux de contribuer à la réalisation d'une tournée de formation et de mobilisation qui parcourra toutes les régions du Québec, d'ici 2010, dans le cadre du projet « Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation ».

Je tiens à remercier le Y des femmes de Montréal et l'Université du Québec à Montréal d'avoir élaboré ce projet aussi novateur que pertinent ainsi que les outils pédagogiques qui l'accompagnent. Merci également aux autres partenaires qui ont soutenu le projet au cours des deux premières années et qui ont rendu possible l'aboutissement que nous connaissons aujourd'hui.

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,

Christine St-Pierre

Québec

RÉCLAME ÉGALITAIRE

Les jeunes ne sont pas dupes des modèles sexistes qu'on leur présente. Leur forte participation à notre concours de publicité sociale en témoigne.

| par Paule Belleau

Le concours *Ta pub sur un t-shirt!*, présenté dans le numéro spécial de la *Gazette des femmes* destiné aux jeunes (novembre-décembre 2007), s'est terminé de belle façon : 330 adolescentes et adolescents y ont participé individuellement ou en équipe, pour un total de 189 réalisations. Nicholas Fortin, 17 ans, de la Maison des jeunes de Clermont, et Jean-Michel Audet, 15 ans, de la Polyvalente Mgr-Sévigny de Chandler, ont chacun remporté un prix de 200 $ pour leur publicité visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Des chèques-cadeaux d'Archambault Musique d'une valeur de 25 $ ont permis de récompenser à nouveau Nicholas Fortin ainsi que Rosalie Auger, 14 ans, de Shawinigan, et Charlotte Comtois, 15 ans, de Sherbrooke, pour leurs textes justifiant les moyens choisis pour réaliser leur publicité sociale.

Une mention spéciale a été décernée aux 14 élèves de la classe de Monique Cormier de l'École secondaire Kénogami à Jonquière pour le très beau t-shirt orné du slogan « Ni bleu, ni rose, soyons mauves » qu'ils nous ont fait parvenir. ::

Pour en savoir plus, rendez-vous dans la section Jeunesse du site du Conseil du statut de la femme au www.egalitejeunesse.com.

Dans l'ordre habituel, la publicité de Nicholas Fortin, celle de Jean-Michel Audet et le t-shirt ayant mérité une mention spéciale, réalisé par un groupe de l'École secondaire Kénogami.

Dans l'ordre habituel, David Chagnon, Léa Clermont-Dion, Geneviève Baril et Julie Bourgon, membres du Groupe de travail sur les jeunes du CSF.

Marie-Hélène Tremblay

JEUNES, REGARDS SUR L'ÉGALITÉ

Quelle perception les jeunes ont-ils de l'égalité entre les femmes et les hommes ? Le Groupe de travail sur les jeunes, mis sur pied par le Conseil du statut de la femme (CSF), a mené une consultation à ce sujet pendant deux ans. Réflexions de l'intérieur.

| Propos recueillis par Brigitte Saint-Pierre

La consultation auprès des jeunes a donné lieu à une première dans l'histoire du CSF : le Groupe de travail sur les jeunes, composé de Geneviève Baril, Julie Bourgon, David Chagnon, Léa Clermont-Dion et Sacha Genest-Dufault, était mixte. Julie Champagne l'a présidé durant la majeure partie de la consultation et Béatrice Farand a assuré la coordination des travaux. La *Gazette des femmes* a rencontré des membres du groupe pour connaître les résultats de l'entreprise et recueillir leurs impressions.

Comment la consultation a-t-elle été menée ?

JB : La consultation a été effectuée en trois phases. On a rencontré des élèves de 4e et de 5e secondaire, des jeunes du cégep et de l'université, puis des jeunes professionnels de 18 à 35 ans. On est allés à Montréal, à Québec et dans différentes régions pour interroger des jeunes. On a pris le pouls en direct. Les jeunes pouvaient aussi remplir un questionnaire en ligne. [Au total, 212 jeunes du secondaire, 1 054 jeunes du cégep ou de l'université et 236 jeunes travailleuses et travailleurs ont participé à la consultation.]

LCD : La consultation sur Internet a donné la chance à des gens qu'on n'avait pas rencontrés sur le terrain d'exprimer leur opinion sur le sujet.

Quelles conclusions peuvent être tirées ?

GB : Il y a une statistique que je trouve très percutante : 90 % des jeunes femmes consultées considèrent que le féminisme a encore sa place. Cependant, 60 % des jeunes travailleuses [et 49 % des étudiantes au cégep ou à l'université] croient qu'il devrait être revu, parce qu'elles ne s'y identifient pas. Une majorité de jeunes, en particulier au cégep et à l'université, disent qu'il faudrait changer le terme *féminisme* pour *égalité*.

DC : Les jeunes consultés considèrent que l'égalité est atteinte dans deux domaines : le couple et les études. Mais ils affirment que ce n'est pas le cas en politique.

Avez-vous noté des différences entre les réponses des jeunes femmes et des jeunes hommes ?

BF : Si on regarde les résultats des trois phases, globalement, leurs réponses se rejoignent. Les pourcentages diffèrent un peu, mais leurs pensées vont dans la même direction.

DC : Généralement, les hommes considéraient qu'on était plus près de l'égalité que les femmes. Même si parfois, de part et d'autre, une majorité de gens croyaient que l'égalité était atteinte dans un domaine donné, il y avait souvent plus d'hommes qui étaient convaincus que c'était réglé.

GB : En matière de partage des responsabilités familiales, 47 % des jeunes hommes travailleurs consultés sont d'avis que l'égalité est atteinte et 45 % croient l'inverse, alors qu'une majorité significative de jeunes travailleuses jugent la situation inégalitaire pour elles. Même chose en ce qui concerne le marché du travail : 51 % des jeunes hommes fréquentant le cégep ou l'université considèrent que l'égalité est atteinte sur le marché du travail et 46 % pensent le contraire, alors qu'une proportion élevée des jeunes femmes au cégep ou à l'université (69 %) croient que l'égalité n'est pas encore atteinte dans ce domaine.

Avez-vous noté des différences entre les réponses des jeunes du secondaire, du cégep, de l'université et de ceux sur le marché du travail ?

BF : Les jeunes du 2e cycle du secondaire, du cégep et de l'université ont davantage l'impression que l'égalité est atteinte parce qu'ils sont à l'école, un milieu plus égalitaire selon leur perception. C'est en arrivant sur le marché du travail qu'ils se rendent compte des inégalités persistantes en termes de salaire, d'accès aux promotions et de congés parentaux, par exemple.

Qu'est-ce que les jeunes pensent de l'image des femmes et des hommes véhiculée dans les médias ?

GB : Les téléromans québécois remportent la palme en matière d'image correcte de femmes et d'hommes, tant chez les filles que chez les garçons.

LCD : Selon les jeunes, les pires véhicules sont les vidéoclips et la téléréalité. J'ai trouvé intéressant de constater que les jeunes dénonçaient les stéréotypes véhiculés.

Est-ce que les jeunes ont l'impression que l'égalité concerne à la fois les hommes et les femmes ?

GB : Oui, tout à fait.

JB : Même qu'à propos de la publicité sur les métiers non traditionnels pour les femmes, ils disent que ce serait intéressant d'inciter aussi les hommes à choisir des métiers non traditionnels pour eux, par exemple infirmier ou enseignant au primaire.

Qu'est-ce qui vous a frappés en menant cette consultation ?

JB : J'ai été impressionnée de voir que les jeunes se ralliaient à la lutte pour l'égalité entre les sexes et qu'ils étaient intéressés par cette question.

GB : La lucidité des jeunes par rapport aux enjeux liés à l'égalité, et le fait que cette valeur est solidement ancrée chez eux. Ça m'a beaucoup encouragée pour les autres luttes qu'il nous reste à mener.

LCD : Ce qui m'a le plus étonnée, je pense, c'est la phase sur les jeunes travailleurs. Ça m'a un peu surprise de voir qu'autant d'inégalités persistaient dans le domaine du travail. Je n'ai pas vraiment été étonnée de la lucidité des jeunes, parce que j'en suis une et je sais que ça existe.

DC : Moi, c'est la pertinence du débat. Même s'il y a eu d'énormes progrès dans l'égalité hommes-femmes et qu'on pourrait penser que, pour bien des gens, la question est réglée, les jeunes avaient beaucoup de choses à dire. Plus on engageait la discussion, plus ils réalisaient qu'il y avait eu de grands progrès, mais que dans certains domaines, il restait du travail à faire. ::

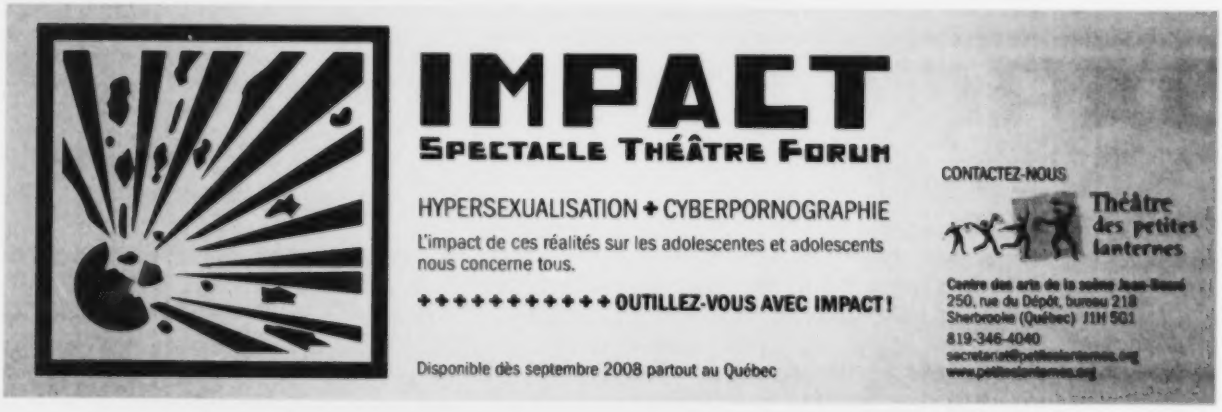

Cette gouache de Louise, participante aux ateliers des Impatients, laisse entrevoir l'espace de liberté qu'offre la création.

L'ART DE SORTIR DE LA DÉTRESSE

Un coffret comprenant *Mille Mots d'amour* entre en librairie pour une quatrième année. Son but ? Financer un organisme qui, grâce à l'art, aide les personnes habitées par le mal de vivre. Rencontre avec Lorraine Palardy, directrice du centre d'art-thérapie en santé mentale Les Impatients, à Montréal.

| par France Charrier

Toutes sortes de chemins permettent de prendre le pas sur la détresse psychologique. Parmi eux, l'expression par les arts, magnifique tant par sa démarche que par les productions qu'elle inspire. La peinture, le théâtre, l'écriture, la musique et la danse sont de fort belles façons de progresser à travers les méandres de son mal-être, de redécouvrir le meilleur de soi et d'orienter sa vie par la création.

Evacuer un trop-plein en le canalisant dans une forme artistique, projeter son inconscient dans une œuvre et y déceler les nœuds de sa souffrance : voilà qui fait déjà grand bien ! L'art-thérapie va cependant plus loin. Ce processus thérapeutique utilise des modes d'expression artistique pour stimuler la guérison ou la résolution de conflits. Dans cette démarche, la personne est accompagnée par un art-thérapeute qui l'aide à accéder à ses dimensions physique, émotionnelle, psychologique et spirituelle. Par le dessin ou le jeu théâtral, par exemple, elle prend conscience des sources de ses conflits et s'appuie sur ses forces créatrices pour transformer ce qui a besoin de l'être.

Si l'utilisation de l'art pour guérir n'est pas nouvelle – dans l'Antiquité, on écoutait de la musique pour apaiser son âme, on faisait du théâtre pour purifier les passions –, la thérapie par l'art est aujourd'hui une discipline reconnue, enseignée par des universités.

Ce sont les milieux psychiatriques du début du 20e siècle qui constatent d'abord les effets calmants de la pratique de l'art visuel chez leurs patients. Avec l'essor de la psychanalyse, les psychiatres s'attardent aux contenus fantasmatiques de ces œuvres. Ces productions artistiques pourraient-elles révéler, de manière pulsionnelle, des conflits internes? C'est ce qu'ils découvrent et appellent à l'époque la psychopathologie de l'art.

Au fil des décennies et dans la foulée de la désinstitutionnalisation, l'intérêt pour l'expression picturale des « aliénés » s'accroît.

De patients à Impatients

En 1989, la Fondation québécoise des maladies mentales organise un événement-bénéfice où des œuvres d'artistes professionnels sont jumelées à celles de patients de l'Hôpital psychiatrique Louis-H. Lafontaine, à Montréal. L'événement remporte un vif succès. Mais on n'en reste pas là.

Enthousiastes, des participants aux 10 semaines d'ateliers de dessin reviennent attendre devant la porte close après l'événement. Le dynamisme de deux femmes – la présidente de l'Association des galeries d'art contemporain, Lorraine Palardy, et l'art-thérapeute Suzanne Hamel – fera naître un organisme consacré à l'expression artistique et thérapeutique des gens souffrant de maladies mentales. Ces patients changent d'étiquette. Quand ils franchissent le seuil des ateliers de création, ils sont considérés comme des humains à part entière. On les appelle alors les Impatients.

Quand les patients franchissent le seuil des ateliers de création, ils sont considérés comme des humains à part entière.

Le centre Les Impatients est situé au quatrième étage de l'ancien monastère du Bon-Pasteur de la rue Sherbrooke à Montréal. Ses portes s'ouvrent sur un univers où foisonnent des œuvres touchantes, percutantes et déconcertantes tant l'imaginaire qu'elles dévoilent est puissant et évocateur. C'est de la beauté, tout simplement, qu'on expose là!

Lorraine Palardy, fondatrice et directrice générale, me reçoit dans un grand bureau. J'y découvre des personnages étranges, des sculptures, des dessins et des peintures, des œuvres tout aussi originales que lumineuses. Devant cette femme rayonnante, fervente d'art, une question me brûle les lèvres.

Qu'est-ce qui vous a fait passer du métier de galeriste à celui de directrice d'un centre d'art-thérapie?

L'innocence et les circonstances de la vie! (Rires) C'est le travail des patients qui ont collaboré à la soirée-bénéfice de 1989 qui m'a d'abord éblouie. Leur univers était une telle source d'inspiration!

En 1992, on me demande de diriger ce qui s'appelle à l'époque la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec, et de démarrer un autre atelier en dehors de ceux qui se donnent à Louis-H. Lafontaine. Je dis oui tout de suite. J'ai l'impression d'être choisie pour accomplir quelque chose d'extraordinaire! Évidemment, j'ai le privilège d'être bien entourée. D'autres aussi acceptent, une équipe professionnelle et compétente se forme, et de fidèles commanditaires dévoués à la cause permettent que ce beau projet vive et se déploie encore aujourd'hui.

Le principal défi de mon travail consiste à financer le budget de 700 000 $. Comme 20 % seulement des sommes sont récurrentes, je dois trouver chaque année 80 % des fonds pour que le centre continue à offrir ses services. Les expositions, les concerts-bénéfice, la vente

Lorraine Palardy, fondatrice et directrice générale du centre d'art-thérapie en santé mentale Les Impatients.

LES IMPATIENTS EN BREF

Équipe permanente : 22 personnes (incluant 7 en réinsertion sociale)

Art-thérapeutes : 7

Bénévoles : 50

Clientèle : 250 participants et participantes

Ouvert du lundi au vendredi (deux ateliers par jour)

Ouvert le samedi et le dimanche lors de la tenue d'expositions

Site : www.impatients.ca

Un oiseau tout léger dessiné par Jeanne-D'Arc à l'atelier.

L'ART, UNE AVENUE VERS LA SANTÉ

« Il n'y a pas de doute, l'art est plus que jamais "une voie royale" vers la conscience, voie qui part des zones les plus éloignées du rêve en s'élargissant vers la pleine lumière. Le spectateur n'a plus qu'à lire l'expérience. Encore faut-il que le spectateur soit aux aguets à son tour; jamais le chasseur ne pourra immobiliser l'oiseau entre nuage et terre, il y aura toujours un coup d'aile imprévisible. »

Dr Bruno Cormier, premier psychiatre à avoir parlé d'art-thérapie au Québec. Extrait de « L'œuvre picturale est une expérience », publié en 1948 dans *Refus global* de Paul-Émile Borduas.

« Le seul fait de s'exprimer leur permet [aux personnes souffrant de problèmes psychiatriques] de quitter cet univers inaccessible où elles se sont réfugiées et de se joindre à la communauté dite normale. »

Dr Pierre Migneault, psychiatre affilié à l'Hôpital Douglas, partenaire de cœur du centre Les Impatients.

d'œuvres ou de publications comme le superbe coffret *Mille Mots d'amour* financent les activités, en plus de contribuer à l'autre aspect de notre mission : favoriser les échanges avec la communauté.

Quel est le profil des Impatients ?

Les personnes sont orientées vers les ateliers par des médecins, des psychiatres ou des travailleurs sociaux. Même si nous sommes tous un peu fous et que de tels ateliers pourraient nous être profitables à tous, seules sont admises les personnes diagnostiquées qui reçoivent un suivi médical et qui réclament cette aide en soutien à leur traitement. Nous ne catégorisons pas les maladies qui affectent les participants, mais la schizophrénie et la psychose sont les plus fréquentes. En fait, une espèce de profil se dessine pour chacun de nos trois lieux d'intervention.

La clientèle du centre Les Impatients est plus autonome et majoritairement féminine. Plusieurs femmes vivent en appartement, certaines travaillent à temps partiel. Elles peuvent connaître des épisodes de crise, mais sont plus stables en général.

À Montréal-Est, tout près de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, des participants ayant longtemps été en institution vivent en foyer de sept ou huit personnes. Cette clientèle est surtout constituée d'hommes de plus de 40 ans. Au centre, notre clientèle est un peu plus jeune.

La troisième clientèle est en institution à Louis-H. Lafontaine et y demeurera probablement. Elle fréquente les ateliers de l'hôpital depuis une quinzaine d'années.

Nous n'avons pas établi de statistiques quant à la répartition hommes-femmes, qui nous semble surtout affaire de circonstances.

Vous offrez des ateliers d'arts visuels, de musicothérapie et d'expression théâtrale. Ces ateliers se donnent-ils librement ou s'inscrivent-ils à l'intérieur d'un processus thérapeutique ?

Au fil des ans, nous avons mis au point une forme d'art thérapeutique différente de ce qui est enseigné dans les écoles. Ici, les Impatients travaillent « à découvert », notamment parce que leurs œuvres sont appelées à être exposées pour aider à démystifier la maladie mentale. C'est dans la mission du centre et c'est aussi en partie celle des Impatients, à moins qu'ils ne demandent la confidentialité. Cette étape de diffusion de leurs œuvres renforce leur estime personnelle,

leur donne une reconnaissance explicite et les inclut dans une démarche de réinsertion sociale.

Mais ils viennent avant tout créer. La combinaison possible de trois formes d'expression artistique est extraordinaire, même si tous ne s'en prévalent pas.

Au cours des séances, nos art-thérapeutes, qui ont aussi une formation artistique, apportent du soutien psychologique aux Impatients qui le demandent. Pendant leur processus de création, les participants se retirent au besoin avec l'art-thérapeute pour approfondir leur démarche. Il ne s'agit donc pas d'un plan de soins, mais plutôt d'un apprentissage de responsabilisation et de liberté d'être. Avec l'expression théâtrale, par exemple, ils apprennent à prendre conscience des effets de leur posture; l'attitude et l'expression du corps ont des effets directs sur ces personnes qui ont tendance à s'isoler.

À quelle fréquence les participants reviennent-ils ?

Les Impatients ont la possibilité de venir trois fois par semaine, à vie. Cela veut dire que même si une personne arrête pendant une période où elle se sent mieux, elle peut revenir en tout temps. Cette ouverture inconditionnelle engendre cependant une liste d'attente.

Selon de récentes recherches, une personne sur cinq souffre de maladie mentale au Québec. Que diriez-vous de la situation actuelle ?

Mon commentaire sera celui d'une observatrice et non d'une spécialiste. Je côtoie des personnes atteintes de maladie mentale depuis 15 ans. Je constate des progrès. Je crois que les traitements administrés et les soins prodigués par les soignants, les médecins et les psychiatres sont de qualité et donnent des résultats tangibles. Évidemment, tout n'est pas parfait, mais la volonté du gouvernement d'inclure la santé mentale dans ses priorités est un pas dans la bonne direction.

Il faut faire des efforts de sensibilisation pour que la maladie mentale soit mieux comprise, mais aussi pour que nous assumions mieux la fragilité que tout être humain peut vivre à un moment ou un autre de sa vie.

Une artiste donne à voir son œuvre à la gestuelle spontanée, où les dégoulinades se superposent aux étendues de couleurs vives.

> « La création est une ressource de l'humain qui lui permet de retrouver un équilibre. »
> Lorraine Palardy

Dans une société branchée sur la haute vitesse, nos appareils nous permettent de nous occuper de trois ou quatre choses à la fois. C'est une manière d'être efficace, mais qui a des effets sur notre hygiène mentale! La folie est dans ce rythme effréné.

L'art ne guérit pas tout, mais je crois au rôle de l'art dans une société. La création est une ressource de l'humain qui lui permet de retrouver un équilibre.

En 2007, vous avez été nommée chevalier de l'Ordre national du Québec, la plus haute distinction décernée par le gouvernement québécois aux hommes et aux femmes d'exception qui contribuent à l'édification d'une société créative, innovante et solidaire. Qu'avez-vous ressenti en recevant cet honneur ?

C'est un grand moment de vie que j'ai partagé avec mon conjoint et ma famille (trois enfants, cinq petits-enfants). J'ai vu cet honneur comme une marque de reconnaissance extraordinaire sur le plan personnel. Cette médaille, je la dédie également aux Impatients. J'ai eu la chance de partir gagnante dans la vie, entourée comme je l'ai été. C'est ma façon de redonner. S'il y a une chose qui demeure importante dans tout ce qu'on essaye pour améliorer les choses, c'est bien l'amour. Alors, si on essayait d'aimer ? ::

À lire, à voir et à toucher, le coffret des Impatients : *Mille Mots d'amour*, tome 4, Éditions Les Impatients, 2008

Pour en savoir plus sur les services offerts en art-thérapie au Québec : Association des art-thérapeutes du Québec : www.aatq.org

PORNO RAVAGEUSE

Dans les 15 dernières années, la pornographie a complètement bouleversé les mœurs sexuelles et les fantasmes… Aujourd'hui à l'aube de la trentaine, les premières « victimes » en ont encore gros sur le cœur.

| par Annie Mathieu

Magalie s'est étouffée avec le sperme d'un garçon à qui elle faisait une fellation. Sarah en a eu plein le visage lorsque son partenaire a délibérément éjaculé sur elle. Émilie a fait un *trip* à trois avec le *chum* de sa meilleure amie, qu'elle a perdue. Sophie et Isabelle n'ont pas oublié la fois que leur *chum* les a sodomisées « à sec ». Aujourd'hui âgées de 25 à 30 ans, ces jeunes femmes confessent avoir eu du mal à se réconcilier avec la sexualité de leur adolescence. Sont-elles les premières victimes de la banalisation de la pornographie ?

« Oui, probablement, puisque depuis environ 15 ans, la pornographie est devenue le modèle sexuel dominant, omniprésent, oppressant et… normalisé et banalisé, répond Jocelyne Robert, sexologue et auteure de plusieurs livres dont *Le Sexe en mal d'amour*, publié en 2005. J'ai toujours travaillé avec des adolescents et des adultes de plus de 40 ans, mais depuis un certain temps, je suis sollicitée par les adultes de cette tranche d'âge, contaminés par l'invasion porno. »

Des jeunes couples qui ont du mal à s'engager, des hommes de 28 ans qui ne peuvent plus avoir une érection sans faire appel à des images pornographiques, des femmes qui font difficilement confiance à leur partenaire quand vient le temps de passer sous la couette : tout cela est lié à l'intoxication par la pornographie, selon Jocelyne Robert. « Pour traverser le temps et s'inscrire dans une histoire, le désir doit s'alimenter de la fascination qu'une personne exerce sur une autre. Avec un modèle sexuel mettant en situation des femmes-objets ou instruments au service d'un homme-machine, il est peu surprenant que les relations humaines, de sujet à sujet, soient difficiles, voire inexistantes », déplore-t-elle.

> Selon une étude menée auprès d'universitaires, l'âge moyen de la première consommation de pornographie était de 12 ans chez les hommes et de 13 ans chez les femmes.

Les jeunes adultes d'aujourd'hui seraient donc les premiers modèles produits par la société hyper pornographique. Des prototypes, en quelque sorte. Les premiers à s'être installés devant la télé ou l'ordi, à n'importe quelle heure du jour, un sac de *popcorn* dans une main et une boîte de mouchoirs dans l'autre, pour visionner des films XXX.

« C'est pire que jamais ! » s'indigne la sexologue Andrée Matteau, auteure du livre *Dans la cage du lapin. De la pornographie à l'érotisme*, publié en 2001. D'après elle, les premiers impacts de la consommation de pornographie remontent à la parution du premier magazine *Playboy* en 1953. Dès lors, les femmes se sont vues contraintes de répondre aux désirs sexuels des hommes fabriqués par la pornographie. « C'est vrai depuis les calendriers de filles toutes nues dans les garages », illustre-t-elle.

Aujourd'hui âgée de 73 ans, Andrée Matteau est la première Québécoise à avoir exercé le métier de sexologue. Au cours de sa carrière, elle a vivement dénoncé les effets de la pornographie sur la violence sexuelle et conjugale subie par les femmes. Elle a aussi reçu dans son cabinet de nombreux couples aux prises avec des problèmes d'ordre sexuel et émotif très souvent liés, selon elle, à l'influence qu'a la porno dans leur vie. « J'ai reçu un homme qui voulait divorcer parce que sa femme n'avait pas d'assez gros seins. J'ai essayé de lui expliquer qu'il y avait d'autres formes de sexualité, rien à faire. Quand je lui ai demandé comment il avait fait son éducation sexuelle, il a répondu : "En regardant de la pornographie." »

Sexualité précoce et porno : un lien pervers

Rencontrée lors d'un colloque sur la pornographie contemporaine tenu à l'Université d'Ottawa le 10 avril dernier, Sophie, 27 ans, s'inquiète. La généralisation de la consommation de pornographie chez un public de plus en plus jeune et maintenant composé de filles lui fait réaliser qu'elle aussi en a été victime. « Je savais que mon *chum* de l'époque regardait des films pornos de temps en temps, mais je n'avais pas pensé, jusqu'à aujourd'hui, que c'est de là que venaient probablement ses idées. Il voulait introduire des objets dans mon vagin, comme des cubes de glace, des bibelots et même, une fois, un *popsicle*! Laissez-moi vous dire qu'aujourd'hui, pour moi, c'est le missionnaire ou rien! » lance la participante à la blague.

Consommation de pornographie, hypersexualisation et sexualité précoce sont-elles liées? Pour le sociologue Richard Poulin, organisateur du colloque, le lien est évident, mais pas suffisamment dénoncé. « Certains commencent à le faire, mais il faut être convaincant! » estime le professeur qui se dit incapable, à cause du lobby pro-travail du sexe, d'obtenir des subventions pour mener des recherches sur la pornographie. Une de ses étudiantes à la maîtrise, Mélanie Claude, a toutefois réalisé une enquête auprès de 213 universitaires âgés en moyenne de 22 ans. Elle a découvert que, chez ces répondantes et ces répondants, l'âge moyen de la première consommation de pornographie était de 12 ans chez les hommes et de 13 ans chez les femmes. Plus du quart ont affirmé consommer régulièrement. Presque la moitié trouvent dans la pornographie de quoi alimenter leur imaginaire sexuel et un peu moins y puisent des idées « à essayer à la maison ».

Sexe en groupe, échange de partenaires, sodomie, sexe avec un ou plusieurs objets sont des pratiques directement liées à la consommation de pornographie, toujours selon l'étude de Mélanie Claude. Les personnes interrogées qui ont consommé leurs premières images avant l'âge de 14 ans sont plus susceptibles de pratiquer la sodomie et le sexe avec objets, sans compter qu'elles ont un éventail plus large de pratiques sexuelles.

« Les psychiatres sont assez clairs là-dessus : lorsque l'on consomme très jeune, il y a un grand risque de cristallisation des fantasmes tirés de la porno. Cela veut dire qu'il est pratiquement impossible de vous en débarrasser : ils sont imprimés définitivement dans le cerveau. Cela a donc des impacts majeurs chez les jeunes », explique Richard Poulin.

Faudrait-il partir en croisade contre l'industrie du sexe? Certainement, répond le sociologue. Les sexologues Jocelyne Robert et Andrée Matteau préconisent aussi une meilleure éducation à la sexualité, dénonçant au passage l'abolition des cours offerts dans les écoles. Pour Sarah, 28 ans, qui confie avoir cédé, lorsqu'elle était plus jeune, aux pressions de certains de ses petits amis pour « faire des pipes » ou « se faire éjaculer dans la face », l'heure est grave. « Avant de me sentir à l'aise avec un gars et de ne plus craindre de me faire imposer des choses que je ne voulais pas, ça a pris un petit moment. J'imagine les jeunes filles d'aujourd'hui à qui on demande d'avoir des relations sexuelles à plusieurs ou des pénétrations dans tous les "trous", comme ils disent... Je trouve ça terrifiant! »

Peut-être que finalement, ce sont elles, ces jeunes femmes à l'aube de la maternité, qui réussiront le mieux à dénoncer ce qu'elles ont subi. Aux aguets à 3 h du matin, elles intercepteront leurs ados qui, boîte de mouchoirs en main, se dirigeront vers le téléviseur ou l'ordinateur... Quitte à regarder le film en leur compagnie, question de leur expliquer que ce n'est pas ça, la vraie vie!

Décodage vestimentaire

Avec ses tenues d'une autre époque, ses accessoires variés, ses archives de journaux et ses témoignages audio, l'exposition *Dévoiler ou dissimuler ?* aborde les questions de la pudeur et de l'érotisme à travers les vêtements féminins. Réactions et réflexions garanties.

| par Caroline Messier-Bellemare

L'exposition *Dévoiler ou dissimuler?* du Musée McCord nous plonge dans l'univers du vêtement féminin occidental depuis le début du 19e siècle. Un historique percutant détaille les tendances qui, année après année, ont transformé l'image du corps des femmes. Oscillant constamment entre pudeur et audace, on y traite de l'érotisation des chevilles jusqu'à celle des porte-jarretelles, autrefois objets utilitaires que l'évolution des tissus synthétiques a transformés en accessoires émoustillants.

L'expo enseigne mille et une choses que l'on croit déjà savoir, entre autres les raisons pour lesquelles la mode transfère constamment le potentiel érotique d'une partie du corps vers une autre. C'est ce qu'on appelle la théorie de la « zone érogène changeante » : comme les consommateurs se lassent, avec le temps, d'une partie de l'anatomie trop mise en évidence, chaque mode amène une perspective différente de la femme. Quoique choquantes, ces transformations entraînent souvent de nouveaux styles vers une vague de popularité incontestée. Si, pour certains, cette explication peut sembler d'une simplicité outrancière, elle permet tout de même de pousser la réflexion. Les jeunes femmes d'aujourd'hui n'ont-elles pas l'impression que l'on traite le corps féminin comme une pâte à modeler que l'on peut changer et sculpter au gré des envies et des saisons?

Derrière cette impressionnante réalisation muséale, une dame, Cynthia Cooper, que les « débats chauds » autour de la mode dans les médias ont incitée à développer ce projet. Elle a visé juste, car le thème est d'actualité et les enjeux soulevés interpellent une grande partie de la population.

Comme le Musée McCord privilégie une perspective historique, l'équipe de Mme Cooper a adopté une approche chronologique. Elle a atteint son objectif : susciter un débat en mettant en relief les liens étroits entre l'évolution de la mode et l'esthétique corporelle. « Ce qui a étonné les gens, affirme Mme Cooper, c'est le nouvel angle à partir duquel on a abordé le sujet. Cela les a poussés à penser, à réfléchir autrement. »

Aussi pour les jeunes

Depuis l'ouverture de *Dévoiler ou dissimuler?* en février dernier, plus de 200 adolescents et adolescentes ont eu la chance de vivre une expérience à valeur ajoutée – et ce n'est pas terminé. Après avoir effectué une visite interactive de l'exposition, ils ont assisté à des mises en situation théâtrales et ont participé à des échanges sur différents thèmes abordés dans l'expo. Ils ont alors eu l'occasion de remettre en question leurs perceptions des styles du passé autant que des modes plus contemporaines. L'activité a suscité des discussions fort pertinentes sur leurs propres habitudes vestimentaires ainsi que sur celles de leurs mères, grands-mères et arrière-grands-mères. Voilà des réflexions qui s'avèrent encourageantes pour l'épanouissement des femmes de demain ! ::

***Dévoiler ou dissimuler ? Lever le voile sur deux siècles de pudeur et d'audace.* Jusqu'au 18 janvier 2009 au Musée McCord, Montréal. www.musee-mccord.qc.ca**

© Musée McCord

Assortie de deux corsages différents, l'un pour le jour, l'autre pour le soir, cette robe était portée dans les années 1870. Elle a été donnée au Musée McCord par la succession de Clara C. Benson.

Denys Arcand et sa fille reprennent leur souffle après quelques échanges de ballon.

Par les temps qui courent

par Hélène Sarrasin

Comment arrivons-nous, en 2008, à concilier vie professionnelle et projet de famille? En sommes-nous au même point qu'il y a sept ans, alors que la *Gazette des femmes* consacrait un dossier à la question? Les titres des articles parlaient alors d'eux-mêmes : « La guerre du temps », « À la recherche du temps perdu », « Le début d'un temps nouveau », « Du temps pour vivre ». Comme l'indique le titre qui coiffe notre nouveau dossier, la course contre la montre fait toujours partie du paysage. Mais l'atmosphère diffère. Un exemple? Alors qu'en 2001, le sociologue Daniel Mercure craignait que les mutations du marché de l'emploi amplifient le problème de la conciliation travail-famille, le voilà maintenant plus optimiste dans l'entrevue qu'il nous accorde, rareté de la main-d'œuvre oblige.

En 2001, jongler entre le travail et la famille semblait encore une affaire de femmes. En 2008 – nous l'écrivons avec prudence, puisque nous savons que ce n'est pas encore une seconde nature chez tous les hommes –, force est de reconnaître que nombreux sont ceux qui partagent maintenant cette course folle avec leur conjointe. Pour deux raisons bien simples : les jeunes hommes veulent vivre pleinement leur paternité, et leurs compagnes s'attendent à ne pas être les seules à faire des concessions professionnelles. Un bel effet du féminisme, à n'en pas douter.

C'est sous l'angle des générations que nous avons choisi d'aborder le sujet en allant rencontrer des couples de tous âges. Auparavant, nous avons cru opportun de dresser un bilan des dernières initiatives gouvernementales qui facilitent la vie des couples qui décident d'avoir des enfants. L'une d'elles, le congé de paternité, donne des résultats spectaculaires : en 2006, année de la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale, 56 % des pères québécois ont pris ce congé, comparativement à 32 % l'année précédente. Un beau bulletin pour le gouvernement. Côté employeurs par contre, l'expression consacrée « pourrait faire mieux » semble refléter l'état des choses.

En somme, oui, les *superwomen* existent toujours. Mais manifestement, ce qui semblait une utopie il y a quelques années – une société davantage respectueuse des femmes et plus accueillante pour les enfants – se profile maintenant. Mettre au monde des enfants, les accompagner dans leur développement personnel, leur apprendre à interagir avec les autres devient davantage un projet de couple qui reçoit le soutien de l'État, des syndicats et, tranquillement, de quelques employeurs. ::

« Une famille, c'est l'assurance de quelqu'un qui attend, qui est là et qui veille… » – Marie-Thérèse Fortin

Des lois, des mesures

De l'assurance parentale aux services de garde, en passant par les prestations de compassion et les horaires flexibles, plusieurs mesures publiques et privées visent à favoriser la conciliation travail-famille. État des lieux.

par Brigitte Saint-Pierre

« Le Québec possède des acquis majeurs en matière de conciliation que l'on ne retrouve pas nécessairement ailleurs en Amérique du Nord », affirme le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) dans sa plate-forme sur la conciliation famille-emploi-études, tout en plaidant pour des améliorations et de nouvelles initiatives.

L'organisme salue l'existence du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), instauré en janvier 2006 et plus avantageux que son pendant fédéral, ainsi que du réseau des services de garde à contribution réduite, qui a vu le jour en 1997. D'ailleurs, ce dernier a eu une incidence positive sur le taux d'activité des mères québécoises, affirme Diane-Gabrielle Tremblay, professeure à la Télé-université de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Le taux d'activité des Québécoises de 25 à 44 ans ayant un enfant de moins de 6 ans est passé de 66 % en 1996 à 77 % en 2006, selon des données de Statistique Canada compilées par l'Institut de la statistique du Québec. Le CIAFT souligne aussi l'existence d'une disposition de la Loi sur les normes du travail qui permet de prendre 10 jours de congé par année pour obligations familiales, sans salaire toutefois.

Le congé de paternité de trois à cinq semaines non transférable constitue une autre mesure importante, estime pour sa part Francine Descarries, professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et directrice universitaire de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes. « Cela permet au père de développer très rapidement une compétence avec l'enfant, de se rapprocher de la quotidienneté des soins. On

peut espérer qu'un meilleur partage des tâches et des responsabilités entre le père et la mère s'ensuivra.» Depuis la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale le 1er janvier 2006, la proportion des pères qui prennent un congé de paternité a augmenté de façon importante. En 2006, 56 % des pères québécois admissibles au programme ont pris un congé parental payé, comparativement à 32 % en 2005, révèle une étude de Statistique Canada. Ailleurs au pays, 11 % des pères admissibles à un congé parental payé s'en sont prévalus en 2006. Dans le programme canadien, les parents peuvent se partager les 35 semaines de prestations parentales, mais il n'existe pas de congé de paternité non transférable. Le taux de remplacement du revenu est également moins élevé que dans le RQAP.

D'autres mesures gouvernementales facilitent la conciliation travail-famille, comme les prestations de compassion, créées par le gouvernement fédéral pour permettre aux gens de prendre soin d'un membre de leur famille gravement malade, et le programme québécois d'exonération financière pour les services d'aide domestique. Le gouvernement du Québec offre également un soutien financier et technique aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC) pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale. À compter de cet automne, il financera aussi des projets d'organismes sans but lucratif en matière de conciliation travail-famille. Il a également annoncé l'élaboration, d'ici la fin de l'année 2009, d'une norme dans ce domaine, pour reconnaître les bonnes pratiques d'entreprises ou d'organisations. Le Bureau de normalisation du Québec pilote actuellement les travaux.

> À compter de cet automne, le gouvernement du Québec financera des projets d'organismes sans but lucratif en matière de conciliation travail-famille.

Lors du lancement, en décembre 2006, de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et du dévoilement du plan d'action 2007-2010 qui l'accompagne, le gouvernement du Québec a par ailleurs indiqué qu'il avait l'intention d'offrir un «soutien financier et technique aux entreprises ainsi qu'aux associations patronales et syndicales» pour la promotion et l'implantation de mesures de conciliation travail-famille.

Du côté des entreprises

Si le gouvernement fait bonne figure en Amérique du Nord en matière de conciliation travail-famille, «ce qui manque actuellement, ce sont des mesures en entreprise», soutient la directrice du Service de la condition féminine de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et membre du Conseil du statut de la femme, Carole Gingras. «De ce côté-là, je ne dirais pas que tout est à faire, mais il reste beaucoup à faire.» Les mesures existantes sont fréquemment éparpillées et leur application est inégale, estime Mme Gingras. «C'est souvent du cas par cas», affirme-t-elle, ajoutant qu'elles ont tendance à être davantage destinées aux hauts salariés et qu'elles ne sont pas forcément adaptées aux besoins des gens.

Diane-Gabrielle Tremblay constate pour sa part que les horaires de travail sont souvent rigides. Même si davantage de mesures de conciliation existent sur papier dans le secteur public et les grandes entreprises que dans les petites entreprises, il faut aussi s'interroger sur leur application, mentionne-t-elle. «Même si théoriquement, l'individu a accès à une mesure, dans certains milieux de travail, le supérieur immédiat peut lui faire comprendre que ce ne serait pas apprécié et que cela aurait pour effet de reporter le travail sur les autres.» Une étude qu'elle a

pilotée a démontré que la souplesse ou la rigidité du supérieur immédiat était un facteur déterminant dans l'application des mesures. Dans les petites et les moyennes entreprises, il existe généralement moins d'aide formelle que dans les grandes, mais le patron est parfois plus flexible.

Selon Sylvie St-Onge, professeure au Service de l'enseignement du management à l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal, le regard posé sur les mesures de conciliation travail-famille dans les entreprises a changé depuis le milieu des années 1990. « En 1994-1995, dans les colloques, certains se demandaient s'il serait payant d'instaurer de telles mesures, voire si elles nuiraient à la compétitivité des entreprises. Aujourd'hui, le discours consiste plutôt à dire que les entreprises n'ont plus le choix, en particulier dans un contexte de rareté de personnel, où il faut attirer et retenir les employés », explique-t-elle.

La présence de mesures de conciliation varie selon le type d'entreprise. « Souvent, les entreprises de grande taille, dans une bonne situation financière et qui embauchent des gens qui constituent une rareté sur le marché du travail offrent davantage de mesures de conciliation travail-famille formelles que les autres », révèle Sylvie St-Onge. Dans les milieux de travail où les employés sont moins qualifiés et plus facilement remplaçables, comme le commerce de détail ou l'industrie manufacturière, les mesures de conciliation se font plus rares, poursuit-elle. L'obtention d'accommodements dépend alors beaucoup de la bonne volonté du supérieur, indique Diane-Gabrielle Tremblay.

Parmi les mesures qui permettent de mieux concilier responsabilités familiales et professionnelles figurent la flexibilité de l'horaire de travail, la possibilité d'effectuer une partie des tâches à domicile et la bonification des congés légaux pour motifs familiaux.

Place à l'amélioration

Pour Carole Gingras, les mesures incitatives ne sont pas suffisantes. L'idéal serait selon elle d'adopter une loi-cadre sur la conciliation travail-famille. Elle souhaiterait tout au moins l'adoption d'une politique à cet effet, s'accompagnant d'un cadre stratégique, d'objectifs à atteindre dans les milieux de travail et d'un échéancier. Elle jugerait important que les travailleurs et les travailleuses prennent part à cet exercice.

Le CIAFT, lui, recommande notamment d'augmenter le nombre de places dans les services de garde. L'organisme souhaite aussi que des modifications soient apportées à la Loi sur les normes du travail pour que, par exemple, les employés connaissent leur horaire de travail au moins une semaine à l'avance, qu'ils puissent refuser de faire plus d'une heure supplémentaire par jour et que 5 des 10 journées de congé pour obligations familiales soient rémunérées, indique Stéphanie Tourangeau, responsable des dossiers équité salariale et conciliation travail-famille-études au CIAFT.

Pour sa part, Francine Descarries croit que l'instauration de davantage de services d'aide aux devoirs serait appropriée. L'effet différencié des mesures sur les hommes et sur les femmes devrait aussi être examiné. La réduction du temps de travail des femmes pourrait diminuer leurs revenus et leur faire davantage porter la responsabilité des tâches domestiques. « Il faudrait rendre les mesures d'articulation famille-travail plus attrayantes pour les pères, pour qu'ils y aient davantage recours, et s'assurer qu'elles ne renforcent pas les conditions systémiques défavorables pour les femmes », estime M^me^ Descarries. Un dossier à suivre.

PRIX FEMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC
2008
L'excellence au féminin

PARTICIPEZ AU SEUL GALA QUI RECONNAÎT L'EXCELLENCE AU FÉMININ À TRAVERS LE QUÉBEC !

INVITATION AU *Dîner-Gala*

Mercredi 15 octobre 2008

Présidente d'honneur
Madame Nathalie Larue, vice-présidente
Vice-présidence Marketing – Entreprises
Fédération des caisses Desjardins du Québec

Lieu
Salle de bal du Hilton Montréal Bonaventure
900, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal

Heure
18 h - Cocktail • 19 h - Dîner et remise des prix

Présenté par Réseau des femmes d'affaires du Québec inc.

Réservation
Téléphone : 514 259-8298
ou 1 800 332-2683
Télécopieur : 514 521-0410
prix@rfaq.com ¦ www.prix.rfaq.com

Au bord de la crise de nerfs? Non, merci !

Entre le boulot, la garderie, les soins aux petits et les tâches ménagères, comment font les jeunes couples pour ne pas perdre la tête ? Ils organisent leur vie, a découvert la *Gazette des femmes*, selon leur valeur première : la famille.

| par Melina Schoenborn

Il y a 30 ans, 70 % des mères âgées de 20 à 44 ans demeuraient au foyer. Aujourd'hui, la situation est inversée : 70 % d'entre elles travaillent. Et ce phénomène serait irréversible, selon Francine Descarries et Christine Corbeil, auteures d'*Espaces et temps de la maternité* (Éditions du remue-ménage). Or, les tâches et les responsabilités qu'implique le choix d'avoir des enfants n'ont pas diminué. Comment les jeunes parviennent-ils à concilier deux univers qui ne semblent pas toujours compatibles? La *Gazette des femmes* a recueilli des témoignages.

Garderie : la quête du Graal

En général, les parents reconnaissent que les mesures gouvernementales de conciliation travail-famille ont amélioré leur qualité de vie. Là où le bât blesse, c'est sur le plan de la gestion des centres de la petite enfance et des garderies en milieu familial subventionnées. Toutes les mamans interviewées s'entendent pour dire qu'il manque cruellement de places dans les CPE. « En 2006, j'ai inscrit ma fille sur des listes d'attente dans des dizaines de CPE. Deux ans plus tard, pas un seul d'entre eux ne m'a appelée, raconte Laurence, 28 ans, mère de deux enfants. Résultat : au moment de retourner au travail, j'ai dû la mettre dans une garderie à 22 $ par jour. Oui, le gouvernement nous rembourse 26 % de nos frais de garderie, mais ça fait quand même cher. Et nous ne sommes pas riches ! »

> En théorie, les femmes ont un an de congé de maternité payé, mais en pratique, plusieurs ne prennent que 8 ou 10 mois à cause de l'inflexibilité des CPE.

Jean-François et Isabelle, 28 ans, ont eu des jumeaux en 2006. Une autre paire de manches… « Dans chacun des CPE qu'on approchait, il y avait une capacité de 60 places, mais 400 noms sur la liste d'attente. En plus, comme on avait des jumeaux, les éducatrices se sauvaient presque de nous. Je les comprends, elles sont "overbookées" », confie Isabelle. Finalement, les nouveaux parents ont trouvé deux places dans une garderie à 7 $ juste derrière chez eux. « On voyait l'éducatrice de notre balcon. Oh qu'on était gentils avec elle ! » lance Jean-François en riant. À force de bon voisinage, l'éducatrice les a choisis devant d'autres parents sur la liste d'attente.

Julie, 31 ans, peste contre les places disponibles en septembre seulement. « Les CPE "recrutent" au mois d'avril parce que les places se libèrent en septembre. Mais les enfants naissent aussi à d'autres moments de l'année ! Si ton enfant a cinq mois en septembre, qu'est-ce que tu fais ? Tu payes la garderie tout l'automne même si tu as ton enfant à la maison et tu raccourcis ton congé de maternité de quelques mois, car tu as peur de perdre ta place. » En théorie, les femmes ont un an de congé de maternité payé, mais en pratique, plusieurs ne prennent que 8 ou 10 mois à cause de l'inflexibilité des CPE, croit la mère d'une petite fille de 1 an.

Résidente des Éboulements, Catherine, 31 ans, rejette quant à elle le mythe selon lequel en région, c'est plus facile de trouver une place en garderie. « Dans la région de Charlevoix, il y a moins de parents, mais plus d'enfants ! Il y a beaucoup plus de familles de trois enfants ici qu'à Montréal », souligne l'ex-Montréalaise mère de deux enfants.

Pousser sa chance

Cela dit, plusieurs femmes interrogées par la *Gazette* se considèrent plutôt chanceuses. « Ça pourrait être pire », « On est privilégiées », « Les autres ont moins de chance », disent-elles. Quand vient le temps d'évaluer leur qualité

de vie, les mères dans la vingtaine et la trentaine semblent toutes avoir comme modèle de référence le cas classique de la maman débordée qui, en revenant du travail, reste « pognée » dans le trafic à 17 h 15 pendant que les enfants attendent, affamés, sur le perron de la garderie. Réussissent-elles à échapper à ce cliché qu'elles poussent un « ouf ! » soulagé mais un brin coupable, comme si être constamment au bout du rouleau allait de soi et qu'éviter l'épuisement relevait d'un hasard miraculeux.

Les papas interviewés abondent dans le même sens. « Je commence à 6 h 30 et je finis à 14 h 30, explique Jean-François. Je n'ai donc pas besoin de courir le soir pour arriver à temps à la garderie. Ceux qui finissent à 17 h et qui habitent loin de leur boulot, je ne sais pas comment ils font. Je ne serais pas capable de supporter des bouchons de circulation tous les soirs. Je me trouve chanceux. » Idem pour sa conjointe Isabelle, qui travaille maintenant à 75 % de sa tâche. Prof d'éducation physique au secondaire, elle bénéficie de la possibilité de réduire son temps de travail grâce aux normes de sa commission scolaire. Elle peut donc prendre son temps le matin et amener les jumeaux plus tard à la garderie.

Même son de cloche du côté de Julie, économiste au ministère des Finances : elle peut prendre une journée de congé toutes les deux semaines. Son conjoint, fonctionnaire également, fait la même chose. Leur fille fréquente donc la garderie quatre jours par semaine. « On se considère privilégiés. C'en est même gênant », confie-t-elle en évoquant les conditions nettement moins reluisantes de ses amies travailleuses autonomes. « Cela dit, il y a un bémol : j'ai moins de dossiers intéressants depuis que je ne travaille pas à temps complet. Mes patrons sont compréhensifs, mais ils refilent les dossiers chauds à ceux qui risquent moins de s'absenter à cause que leur petit est malade. »

L'horaire de Laurence correspond à celui que de nombreux parents souhaitent éviter : le 9 h à 17 h dans le trafic. « J'ai 45 minutes de route à faire deux fois par jour, et mon conjoint, 1 h 15 »,

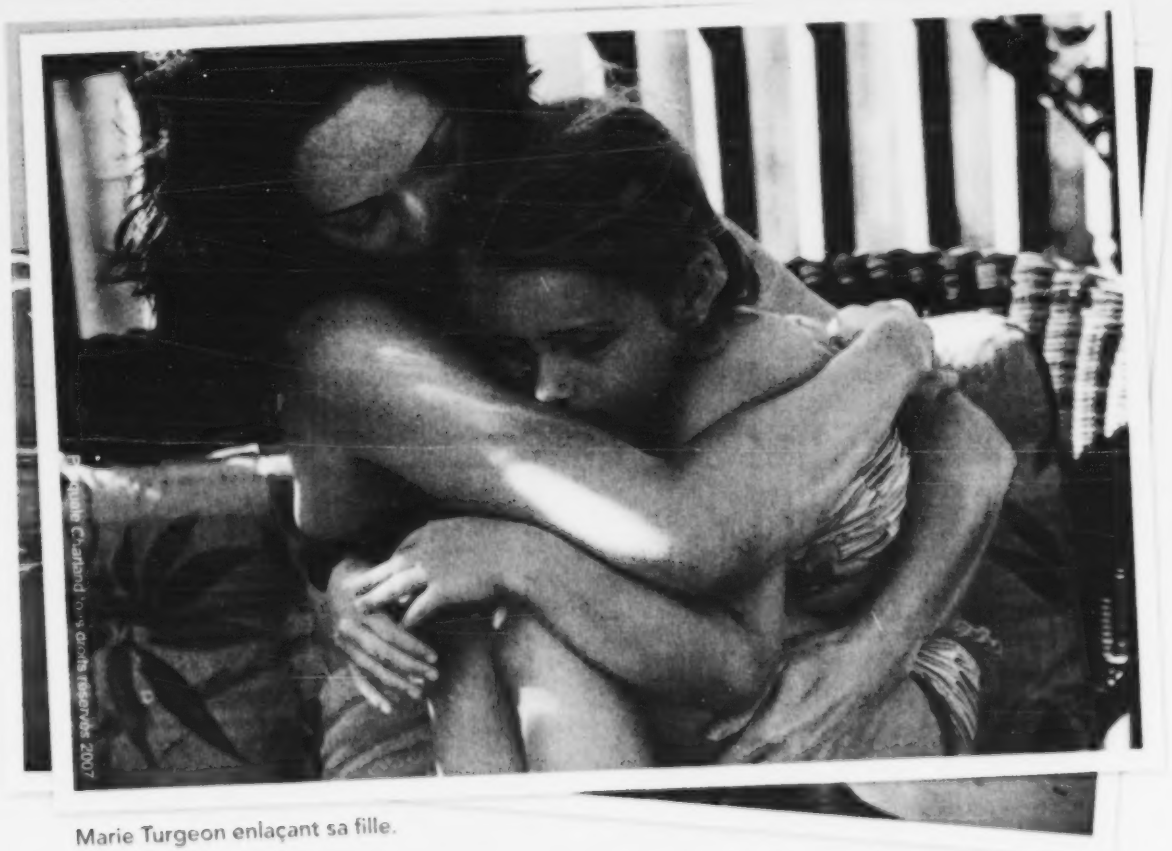

Marie Turgeon enlaçant sa fille.

explique-t-elle. Sa petite famille doit donc fonctionner selon un horaire presque militaire. « Le soir, j'arrive à 18 h. On soupe à 18 h 15, le bain est à 19 h 15 et à 19 h 45, c'est le dodo des enfants. Après les tâches domestiques, il ne nous reste pas grand temps pour relaxer... » Laurence travaille quatre jours par semaine, mais le cinquième jour, elle étudie pour parfaire ses connaissances dans son domaine, la comptabilité. Fatiguée de toujours se presser, elle pense se chercher un autre emploi sur la Rive-Sud, plus près de chez elle, pour limiter ses déplacements et « souffler » un peu plus.

Selon Josianne (nom fictif), 49 ans, consultante en marketing et mère de deux enfants, les 20-30 ans sont plus difficiles à « gérer » sur le plan professionnel parce qu'ils ont vu leurs parents courir comme des fous, se sentir coupables, divorcer. « Je le remarque autour de moi : les jeunes parents recherchent une plus grande qualité de vie et sont prêts à faire des sacrifices professionnels et financiers pour y arriver. »

« Moi, je travaille deux jours par semaine, pas plus, explique Catherine, conseillère dans une épicerie fine. Comme ça, je ne me sens pas "rushée". Je dépense moins, je prends le temps de chercher des produits moins chers. Nous n'avons qu'une voiture; en campagne, ce n'est pas évident, mais on s'organise. Je déniche des trucs pour les enfants dans les friperies, je fais des trouvailles incroyables, mes enfants "tripent". »

Marie-Laure (nom fictif), 30 ans, a donné naissance à une petite fille en août 2007. Alors qu'elle était enceinte, son conjoint Serge (nom fictif), 36 ans, cherchait un emploi. « C'était important pour moi de trouver un environnement de travail compréhensif à l'égard de mon nouveau rôle de père », explique-t-il. Il avait cru trouver chaussure à son pied. Mais si en entrevue, le portrait était plutôt rose – ses employeurs considéraient la conciliation travail-famille comme une valeur importante de l'entreprise –, la réalité fut tout autre. « S'ils donnent de la flexibilité à l'un, ils doivent en donner à l'autre aussi. Ils ont peur que ça devienne le *free-for-all*. Cela dit, pas question que je passe mes soirées à faire des heures supplémentaires avec un bébé à la maison. À 17 h, je pars », affirme le directeur des ventes.

> Grands-parents et amis s'avèrent des rouages précieux dans le système bien huilé mais essoufflant de la conciliation travail-famille.

Depuis que les jumeaux sont nés, Jean-François a quant à lui changé d'emploi : il a troqué la rénovation résidentielle pour les chantiers de construction. « J'aime un peu moins mon nouveau travail, mais il me permet de passer plus de temps avec les enfants. Dans mon milieu, beaucoup d'employés font des heures supplémentaires. Moi, ce n'est pas ma priorité. » Pourtant, le salaire de sa conjointe Isabelle a considérablement fondu depuis qu'elle travaille à 75 % de sa charge. « Nous étions prêts à l'assumer. Nous ne sommes pas dépensiers », dit-elle. Laurence, elle, se montre catégorique : jamais elle ne recommencera à travailler à temps complet. « Quand mes enfants commenceront l'école, ils auront des devoirs. À cinq jours par semaine, je n'aurais pas le temps de les aider comme il faut. »

Famille et amis à la rescousse

Hélène, mère monoparentale de 34 ans, a plusieurs emplois. Inutile de dire qu'elle aussi, elle est occupée. Elle étudiait à la maîtrise lorsqu'elle est tombée enceinte. « J'ai décidé de retourner dans mon patelin natal pour avoir le soutien de ma famille. Pas question d'élever mon enfant seule à Montréal. » Mère d'un garçon de 5 ans, Hélène est consultante en marketing et conseillère municipale à Frelighsburg, en plus d'assurer la direction générale d'une association qui vient en aide aux personnes atteintes de déficience intellectuelle. « Je suis organisée. Je me lève à 5 h et je travaille sur mes dossiers avant que mon fils se réveille. Je m'arrange pour ne pas avoir de réunions plus de deux soirs par semaine. Et j'exige de mes clients qu'ils soient coopératifs et qu'ils acceptent de se déplacer pour venir à mon bureau, et non l'inverse. Évidemment, je ne pourrais pas faire ça sans l'aide de mes parents. »

Julie, qui habite en Outaouais, bénéficie également de l'aide de sa mère. Cette dernière demeure à Trois-Rivières, mais comme elle est retraitée, elle vient passer plusieurs jours chez sa fille une fois par mois. « C'est pratique quand la petite est malade, ou tout simplement quand on est au bout du rouleau. Parfois, on en profite pour faire une sortie en couple, une denrée rare quand on a un enfant de 1 an! »

Quant à Isabelle, elle peut compter sur sa belle-mère, qui habite juste en haut de chez elle. « Et puis occasionnellement, des amis nous concoctent des plats préparés qu'on peut congeler! » lance-t-elle. Grands-parents et amis s'avèrent donc des rouages précieux dans le système bien huilé mais essoufflant de la conciliation travail-famille. Un coup de main dont les jeunes parents ont bien besoin! ::

La génération sandwich

« Société cherche femmes capables de travailler à l'extérieur, récurer, cuisiner, éduquer des enfants et prodiguer des soins à des parents âgés de 65 ans et plus. Aptitudes requises : capacité de gérer son stress ainsi que plusieurs dossiers en même temps. Sens de l'organisation un atout. Une bonne entente avec le conjoint serait souhaitable. »

| par Melina Schoenborn

Même si elle est un brin farfelue, cette offre d'emploi fictive illustre bien la situation dans laquelle de plus en plus de femmes de la « génération sandwich » se retrouvent. Prises entre leurs préados ou ados et leurs parents qui vieillissent, elles ne savent parfois plus où donner de la tête.

Au Québec, l'âge moyen des femmes lors de la naissance de leur premier enfant ne cesse d'augmenter. En 2005, 33 932 bébés sur 76 346 (44 %) ont été mis au monde par une femme de 30 ans et plus. Ce qui signifie que lorsque ces mères entameront la quarantaine, leurs enfants auront emprunté le chemin tortueux de l'âge dit « ingrat », tandis que leurs parents auront atteint l'âge d'or. Bref, il va y avoir du sport.

« La période de l'adolescence implique de nouveaux défis pour les parents, croit Viviane (nom fictif), consultante en marketing et mère d'une fille de 10 ans et d'un garçon de 13 ans. Il faut prendre le temps de discuter avec nos ados, de les stimuler. Pas question de les laisser se promener entre les "électros" pour un trio télé-Internet-console de jeux. Sans parler des vacances d'été ! Les camps de jour municipaux sont souvent pour les 6 à 13 ans. Après, qu'est-ce qu'on fait ? On les laisse traîner toute la journée ? On n'a plus besoin de leur prodiguer des soins de base, mais il faut faire un suivi, être présents. »

Mais voilà que quand l'ado commence à devenir plus indépendant, c'est au tour des grands-parents de perdre de l'autonomie. Et hop ! il faut recommencer. Judite, 46 ans, le sait : elle a vécu un hiver particulièrement difficile. « En décembre 2007, ma belle-mère était à l'hôpital. Mon fils avait une vilaine grippe. Mon père était malade. Même le chien avait des allergies ! Il y avait des tempêtes de neige à répétition, c'était l'enfer pour se déplacer. À un certain moment, j'ai cru que j'allais devenir folle ! » dit cette mère d'un garçon de 10 ans et d'une fille de 8 ans.

> Les femmes représentent 70 % des sources non officielles offrant du soutien aux personnes âgées.

Pour elle, c'est la course au quotidien. Au retour de son travail dans un salon de coiffure, elle doit aller voir son père, lui préparer des repas, revenir à temps pour faire les devoirs avec les enfants, puis les amener à leur cours de danse ou de soccer, une tâche qu'elle partage avec son mari. « À la naissance de ma fille, j'ai décidé de travailler trois jours par semaine seulement. Je ne pourrais pas faire plus, je n'ai pas le temps. J'utilise entre autres mes jours de congé pour amener mon père à ses rendez-vous », explique Judite.

Selon Statistique Canada, 25 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont besoin d'aide pour les travaux ménagers, les courses, le transport ou les soins personnels. Et qui, en dehors du système de santé, leur fournit cette aide ? Les femmes, qui représentent 70 % des sources non officielles (dans le jargon gouvernemental : les membres de la famille, les amis et les voisins) offrant du soutien aux personnes âgées.

Pour Marlène (nom fictif), qui doit elle aussi s'occuper de ses parents qui vieillissent, la situation est plus facile à gérer, car son mari est à la retraite. « J'ai eu mes enfants tard, explique l'enseignante au primaire. Donc, à 59 ans, j'ai un fils de 15 ans. » En 2007, ses parents sont tombés malades. Elle les a invités à demeurer chez elle une semaine ; ils y sont restés deux mois. Toutefois, comme son mari était là pour prendre soin d'eux, ça s'est bien passé. À son retour du travail, Marlène trouvait la maison propre et le repas prêt. « Ceux qui disent que les hommes ne se ramassent pas, eh bien, ce n'est pas vrai dans mon cas ! » Paul, son fils, rendait service aussi. Il déneigeait la maison de ses grands-parents et divertissait son grand-père en jouant aux cartes avec lui. Résultat : cette cohabitation temporaire a rapproché les membres de la famille. « Bien sûr, ça

«La famille est un lieu changeant, imprécis, désordonné des fois, chaotique même souvent, dans lequel chacun s'invente, se dessine, se trouve et apprend à aimer…»
– Christian Bégin, photographié ici avec son grand Théophile.

dépend de la nature des liens familiaux.» Selon Marlène, ces deux mois ont été une réussite grâce à la bonne chimie entre les membres de sa famille, à la collaboration de son enfant et à la très grande présence de son conjoint.

Femme à tout faire

Annette, comédienne, est mère monoparentale d'une fille de 11 ans. Elle a donc moins d'«effectifs» pour s'occuper de sa fille et de son père de 83 ans. «Cela dit, nous sommes trois sœurs dans la famille, donc on se relaie pour prendre soin de notre père.» Après le décès de sa femme, le père d'Annette est déménagé en résidence. Un mois plus tard, il reprenait son logement. En résidence, il avait l'impression d'attendre la mort. «Je vais le voir régulièrement chez lui, je l'appelle souvent. Bien sûr, je pourrais toujours faire plus, mais il faut que je me garde du temps pour moi. Je ne veux pas devenir aigrie», expose Annette.

Pour prendre soin de sa fille, Annette a dû renoncer à des contrats dans le passé. «Mon horaire était dur à gérer. Comme je rentrais tard, la gardienne devait coucher à la maison plusieurs soirs d'affilée. Le lendemain matin, je devais aller la reconduire. C'est normal de faire des choix dans la vie. Mais pourquoi est-ce que ce sont souvent les femmes qui doivent les faire?» demande la comédienne. Ainsi, elle prépare sa fille à user de discernement lorsque viendra le temps pour elle de prendre ses propres décisions. «Je veux qu'elle comprenne bien les réalités de la société et qu'elle soit à même de remettre en question certaines valeurs qui ne lui conviennent pas.» Une société qui exige des femmes d'exceller dans le multitâche tout en gardant le sourire… et qu'Annette trouve parfois un peu cruelle.

Selon Annette, il faut avoir le temps de réfléchir, de voir venir les choses, de les apprivoiser. «Dans deux ans, alors que ma fille entrera dans l'adolescence, je serai en plein dans ma ménopause. Je veux prévoir le coup pour vivre cette période de manière sereine.» Pour se préparer, elle fait actuellement des recherches sur les médecines naturelles, question de trouver un moyen de minimiser les désagréments physiologiques et psychologiques qui accompagnent la ménopause… et les prises de bec avec sa future ado! Elle mise également sur le soutien de ses sœurs, avec lesquelles elle échange régulièrement au téléphone. Elles discutent de leur vie au quotidien, de leur réalité professionnelle, de femme et de mère.

La comédienne a l'impression que de nos jours, on s'attend à ce que la femme soit capable de «se revirer sur un 30 sous à tout moment». «On doit s'impliquer à l'école de ses enfants, dire le bon mot en réunion, être parfaite lors d'un rendez-vous galant, s'occuper de ses parents. Avec des attentes pareilles, il est facile d'entrer dans l'engrenage de la culpabilité. Il faut que cette culture de la performance cesse.» Elle considère qu'il est temps de repenser le rôle de la femme au sein de la société québécoise et de cesser de percevoir la famille comme une contrainte. «Un enfant, ce n'est pas un obstacle, c'est un enfant!» Selon Annette, l'individu, le couple, les employeurs et le gouvernement doivent travailler ensemble pour en arriver à une meilleure articulation de la famille et du travail. ::

Le retour du balancier

Après les super-mamans, qui conjuguent vie professionnelle et familiale, voici les super-filles, qui prennent soin d'un de leurs parents âgés – en plus de leur petite famille, bien souvent. Une tâche qui peut épuiser les forces les plus puissantes quand on s'y investit trop à fond…

| par Annie Mathieu

André Melançon en tête-à-tête avec sa petite-fille.

Souvent appelées *aidantes naturelles*, les super-filles sont aussi connues sous le terme *proches aidantes*, plus politiquement correct puisqu'il n'est pas nécessairement « naturel » d'aider. Ah non ? « Élever un enfant, c'est ta *job* ! » s'exclame Patricia (nom fictif), 55 ans, aidante pour sa maman depuis maintenant 10 ans. « Un enfant, tu le diriges, alors qu'une personne âgée a toute sa vie derrière elle, renchérit-elle. C'est difficile pour ma mère, c'est maintenant sa fille qui lui dit quoi faire. »

Ces femmes qui prennent en main le sort d'un de leurs parents vont bien souvent jusqu'à héberger papa ou maman chez elles, au beau milieu d'une famille ou d'un couple dont les habitudes, réglées au quart de tour, se voient chamboulées. Oubliez l'image de la grand-mère qui tricote en se berçant tranquillement dans le coin de la pièce ou du grand-père bienveillant, pipe au bec. Les soins et l'attention qu'ils requièrent équivalent souvent à ceux que réclament les petits.

Chez les parents vieillissants et de plus en plus dépendants, les chagrins d'enfant font place à d'autres sentiments : rancœur, jalousie, culpabilité, ennui. « Elle n'est pas

fine », soupire affectueusement Patricia en parlant de sa mère, Rose-Marie (nom fictif), âgée de 84 ans et affectée par une démence multiple, dont l'Alzheimer. Pourtant, elle a eu l'impression de tout lui donner, y compris sa propre santé. « C'était infernal, je voulais trop ! » se rappelle-t-elle. Un mois de congé de maladie et une thérapie plus tard, elle remonte doucement la pente, sept kilos en moins. Elle a surtout appris à fixer des limites et à reconnaître qu'elle ne pourra jamais redonner à sa mère son sourire d'antan. « J'ai cru à tort que je pourrais de nouveau la rendre heureuse », confie la secrétaire juridique.

On est début mai, le temps est doux et le soleil n'est pas encore couché. Patricia presse le pas. Elle se sait en retard par rapport à l'horaire habituel, mais elle a tenu à rencontrer la *Gazette* un soir où elle verra sa mère. À la sortie de l'ascenseur de la résidence, on aperçoit, par l'entrebâillement d'une porte, une femme en robe de chambre, ses cheveux roux en bataille. Plutôt que d'accueillir chaleureusement sa fille, Rose-Marie, l'œil accusateur, lui reproche de ne pas être venue plus tôt. Patricia saisit l'humeur de sa mère et encaisse la critique. Depuis maintenant quelques mois, Patricia limite ses visites au mardi et au vendredi. Autrement, c'est trop. Trop difficile de toujours subir des récriminations.

Le trajet depuis sa maison est d'environ 20 minutes, ce qui signifie une soirée complète ou un après-midi dans la résidence en compagnie de sa mère, qu'elle aime tendrement, mais qui lui a causé beaucoup de soucis dans la dernière année.

Se tuer à la tâche

Il y a quelques mois à peine, Patricia avait décidé de prendre une année sabbatique et de s'occuper de sa mère à temps plein. La liste d'attente pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) était trop longue et elle refusait de voir sa mère déménager dans une autre ville, comme le suggérait le conjoint de Rose-Marie. L'amoureux de sa mère ne reconnaissait pas qu'elle avait besoin de davantage de soins. Aucun compromis n'ayant été accepté, le couple s'est défait. Patricia a donc accueilli sa maman chez elle, dans la chambre d'amis nouvellement décorée.

Elle révise toutefois rapidement son choix, sous les recommandations de son patron qui l'informe qu'elle perdra certains avantages sociaux si elle part pour un an. Ils s'entendent pour trois jours de boulot et deux à la maison jusqu'aux Fêtes. Après, on verra.

Ainsi, après le travail, Patricia fonce à la maison, reconduit la « gardienne » qui prend soin de sa mère dans la journée et revient, épuisée. Le bal du repas commence, elle doit faire manger sa maman capricieuse et user de ruses pour qu'elle termine son assiette. Le soir tombe, mais Patricia n'est pas au bout de ses peines : Rose-Marie se lève souvent la nuit, convaincue que les oiseaux du matin ont chanté l'heure du réveil. Patricia dort peu, guettant sa mère et se levant au moindre bruit.

> Un mois de congé de maladie et une thérapie plus tard, Patricia remonte doucement la pente, sept kilos en moins.

Les journées où elle ne travaille pas sont aussi laborieuses, pour ne pas

AIDER
LES AIDANTS

Selon Mario Tardif, organisateur communautaire du Regroupement des aidantes et aidants naturel(le)s de Montréal (RAANM) :

- De 60 à 70 % des aidants sont des aidantes.
- Les familles fournissent de 70 à 80 % de l'aide auprès des personnes en difficulté.
- Le nombre d'aidants auprès de personnes âgées est difficile à déterminer, mais on estime le chiffre à 10 % de la population canadienne.

Les aidants devraient bénéficier de soutien émotif et il faut réorganiser l'offre de services. « Toutes les conditions sont réunies pour que ce ne soit pas un rapport volontaire. Plutôt que l'amour, c'est la culpabilité qui pousse les enfants à s'occuper de leurs parents », estime M. Tardif.

dire épuisantes : divertir une personne âgée pendant toute une journée s'avère une tâche plus difficile qu'elle ne l'avait imaginé. Atteinte par la maladie, la mère de Patricia n'est pas non plus des plus faciles. « Je croyais que je pourrais l'amener faire des tours d'auto, des promenades à pied, la sortir un peu, explique Patricia, déçue de son échec. J'ai réalisé qu'elle ne pourrait jamais être bien. »

D'octobre à décembre, Patricia se tue à la tâche, si bien que son fils de 30 ans, même s'il n'habite plus à la maison, sent la menace et la met en garde : l'une des deux va « sauter ». « C'est elle ou toi », la prévient-il. Son mari, qui voit sa conjointe dépérir à vue d'œil, tire la sonnette d'alarme. La travailleuse sociale du CLSC qui offre du soutien à Patricia lui suggère de placer sa mère en maison de répit pour quelques semaines. La décision est déchirante, la culpabilité épouvantable, mais Patricia reconnaît être au bout du rouleau.

> Derrière ce génie d'efficacité, son amour inconditionnel pour la femme qui l'a mise au monde transcende ses gestes.

Rose-Marie ne retournera jamais chez sa fille. Une fois la maman partie, le couple, soulagé, peut enfin souffler. Patricia et ses deux frères décident de payer les frais d'un CHSLD privé, le temps nécessaire. Le retour à la maison est impensable. « C'était assez. À un moment donné, il faut mettre un mur », soutient Patricia d'un ton convaincant.

Les visites à la résidence sont courtes mais efficaces : Patricia tire les rideaux, vérifie la garde-robe de sa mère, s'assure qu'elle ne manque de rien. Elle connaît bien sa maman, qu'elle scrute à la loupe, attentive au moindre changement. Derrière ce génie d'efficacité, son amour inconditionnel pour la femme qui l'a mise au monde transcende ses gestes. L'une n'aura pas raison de l'autre. C'est ce qui compte. Pour Rose-Marie qui, sans le savoir, a redonné la santé à sa propre fille. Et pour Patricia, qui trouve maintenant tout naturel d'aider sa maman. ::

TRAVAIL-FAMILLE

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
FTQ www.ftq.qc.ca

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, agit au quotidien pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes.

Patrons, à vous de jouer !

Au cours de la prochaine décennie, la conciliation travail-famille deviendra un enjeu social majeur. Il va sans dire, les patrons devront s'adapter.

par Jocelyne Richer

Les années qui viennent seront marquées du sceau de la pénurie de main-d'œuvre. Pour attirer et retenir des employés qualifiés, les patrons devront donc davantage tenir compte des obligations – et des aspirations – familiales de leur personnel.

Devinez qui en sortira gagnant? Les femmes, au premier chef, soutient le chercheur Daniel Mercure, professeur de sociologie à l'Université Laval. Ce spécialiste des questions liées au travail est persuadé que les entreprises devront rivaliser d'imagination pour élaborer des stratégies visant à rendre plus harmonieux le passage entre le bureau et la maison. Les différentes mesures de conciliation travail-famille – auxquelles les jeunes femmes sont particulièrement sensibles – vont dès lors constituer «des avantages concurrentiels clés au moment du recrutement du personnel», selon le chercheur.

S'ils veulent demeurer compétitifs et faciliter le processus de recrutement, les employeurs n'auront pas beaucoup le choix de prendre davantage en considération les attentes des femmes en ce domaine, tranche-t-il, notant qu'on observe déjà une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs, conséquence du vieillissement accéléré de la population. «Ils devront inévitablement se réajuster. La question est de savoir s'ils feront les bons choix», ceux susceptibles de convenir à leurs employés des deux sexes à la recherche d'un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

«Oui, j'ai des moments de fatigue, mais qui sont vite emportés par des élans de bonheur inouï.» – Maxim Gaudette, croqué ici avec sa conjointe et ses tout-petits.

En attendant, les chefs d'entreprise ont du rattrapage à faire, selon lui. Jusqu'à maintenant, ils n'ont pas compris le message, ils n'ont pas fait « une lecture juste des choses » et des réalités qui leur pendent au bout du nez. Car le monde a changé. On ne manque plus de boulot, mais de bras et de cerveaux. Les jeunes qui débarquent sur le marché du travail savent qu'ils peuvent poser leurs conditions. « C'est le jeu de l'offre et de la demande. » Et il jouera en faveur de la main-d'œuvre féminine dans la décennie à venir.

Qualité de vie non négociable

« La famille, la vie de couple et la vie privée sont maintenant des enjeux fondamentaux dans le choix d'un emploi », note le chercheur qui a mené un sondage sur le sujet en décembre 2006, dans le cadre d'une vaste étude, *L'Éthos du travail au Québec*, c'est-à-dire la valeur accordée au travail dans notre société. Il a découvert que de nos jours, lorsqu'ils doivent choisir un emploi, la priorité des 25-44 ans – donc des personnes en âge de procréer – est la qualité des horaires de travail (voir encadré ci-dessous).

Surtout chez les couples avec enfants et les chefs de famille monoparentale, cette préoccupation figure loin devant le salaire, la sécurité d'emploi, les avantages sociaux et la possibilité de décrocher une promotion. Les gens veulent passer plus de temps avec leurs enfants, une requête de moins en moins négociable. Si le patronat refuse de s'adapter à cette réalité, de grandes tensions apparaîtront au cours de la prochaine décennie, prédit M. Mercure.

> Un chef d'entreprise sur deux estime avoir adopté des mesures de conciliation travail-famille dans le passé.

Parallèlement, en cette époque de mondialisation, de compétitivité et de raréfaction de personnel qualifié, les exigences imposées ne cesseront de s'accroître, prévoit-il. Mais cette pression accrue aura un effet positif : les chefs d'entreprise chercheront à garder leur personnel en adoptant des politiques qui permettront de mieux concilier les responsabilités familiales et professionnelles.

C'est du moins ce qu'il faudrait faire, croit le sociologue, qui s'appuie sur une enquête menée en 2005 par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie auprès de 6000 entreprises au Québec. Ce sondage révèle qu'un chef d'entreprise sur deux estime avoir adopté des mesures de conciliation travail-famille dans le passé. Plus troublant encore, cette question se situe au dernier rang des neuf priorités identifiées pour les années à venir. « Tout se passe comme si les entreprises privées considéraient que la question a été largement réglée et qu'il est maintenant temps de s'attarder à d'autres priorités. Elles estiment qu'elles ont fait ce qu'elles avaient à faire », conclut le chercheur.

Or, dans leur propre intérêt, les entreprises devront faire des efforts supplémentaires, affirme M. Mercure.

Seul l'avenir nous dira dans quelle mesure et à quelle vitesse elles démontreront leur volonté réelle de faire concilier deux mondes que tout semble opposer. Et si, pour les femmes professionnelles, syndiquées et celles occupant des emplois spécialisés, tous les espoirs semblent désormais permis, qu'en sera-t-il pour toutes celles au bas de l'échelle, qui doivent se contenter du salaire minimum ? ::

LE COUPLE ET LES ENFANTS **D'ABORD**

Lors d'un sondage téléphonique mené en décembre 2006 dans le cadre de la vaste recherche *L'Éthos du travail au Québec*, 1000 adultes ont répondu à des questions portant sur la hiérarchie des valeurs liées au travail. Voici ce qui est ressorti de cette enquête.

Concernant la sphère d'activité la plus importante, chez les 25-44 ans, la famille et la vie de couple viennent au premier rang pour 93,9 % des couples avec enfants, 87,8 % des chefs de famille monoparentale et 80,4 % des couples sans enfants, loin devant le travail, les loisirs et les engagements sociaux ou communautaires.

Quand vient le temps d'identifier quels éléments priment dans le choix d'un emploi, l'horaire de travail figure en tête chez les chefs de famille monoparentale (63,3 %), les couples avec enfants (59,6 %) et même les célibataires (45,4 %), devant le salaire, les avantages sociaux, la sécurité d'emploi, la possibilité d'obtenir une promotion et la charge de travail.

Stockphoto / Dubin Zdar

PENSÉE DIVERGENTE

Depuis près de 20 ans, Manon Tremblay, professeure en science politique à l'Université d'Ottawa, se penche sur la participation des femmes en politique à travers le monde. Devenue une référence en la matière, elle publie cet automne un essai qui fait la synthèse de ses années d'observation, d'étude et de réflexion, tout en révélant ses propres doutes et questionnements.

Propos recueillis par Pascale Navarro

Commençons par le commencement : pourquoi la Nouvelle-Zélande a-t-elle été le premier pays au monde à donner le droit de vote aux femmes en 1893 ?

L'Australie et la Nouvelle-Zélande étaient de nouveaux pays. L'une des hypothèses que propose le spécialiste de science politique Ian McAllister sur le cas de l'Australie, c'est que les colons anglais quittaient une société très hiérarchisée, qu'ils rejetaient, et arrivaient sur un terrain vierge où la notion d'« égalitarisme » importait beaucoup : on reconnaissait la diversité économique autant qu'ethnoculturelle. Je pense que cette analyse vaut aussi pour la Nouvelle-Zélande, où l'on a d'ailleurs accordé en même temps le droit de vote aux femmes blanches ET maories. Dans la plupart des autres pays, les femmes autochtones l'ont eu bien après les Blanches. Au Canada, elles ont dû patienter jusqu'en 1960, alors que les Blanches l'avaient eu en 1916 !

Le même phénomène est arrivé en Finlande. Là aussi, après s'être séparé du pays colonisateur (la Russie), on a forgé une nouvelle société : hommes et femmes pouvaient donc voter. Le climat social de ces pays était favorable au droit de vote féminin.

Dans votre livre, l'usage du conditionnel est frappant. Vous écrivez que les femmes en politique « amèneraient » de nouvelles perspectives. Pourquoi ne pas reconnaître que c'est un fait et ne pas utiliser le présent ?

Oui, je suis consciente de ma méfiance… Autrefois, je n'avais pas cette résistance : quand j'ai écrit *Des femmes au Parlement : une stratégie féministe ?* (Éditions du remue-ménage, 1995), j'étais convaincue que les femmes apporteraient des changements en politique. Aujourd'hui, il y a en moi une crainte d'« essentialiser ». Je résiste par exemple à cette idée que les femmes seraient plus douces et pacifiques.

Le sexe n'est pas un critère identitaire aussi important que l'orientation sexuelle ou l'origine ethnique, explique Manon Tremblay (à gauche) à Pascale Navarro.

Marie-Andrée Bouvin

Souvent sollicitée par ses étudiants ou les médias pour répondre à diverses questions sur les femmes en politique, Manon Tremblay a entrepris de recenser en 100 points les interrogations les plus fréquentes : histoire du droit de vote, représentation, parité, analyse du rôle des médias et combien d'autres thèmes grâce auxquels la spécialiste fait le tour du sujet, synthétisant et vulgarisant quantité d'études sur les femmes et la politique. En neuf chapitres, elle répond à toutes ces questions qui nous taraudent : les femmes votent-elles pour les femmes? L'argent représente-t-il un véritable problème pour l'élection des femmes? Les quotas pour les femmes sont-ils démocratiques? On fait un tour du monde, et du pays, au fil de ces 100 questions auxquelles il est difficile de répondre par oui ou par non, et sur lesquelles il est tout indiqué de méditer. **P.N.**

Manon Tremblay, *100 questions sur les femmes et la politique*, Éditions du remue-ménage, 2008, 253 p.

Oui, je conçois que la socialisation va encore dans ce sens-là. Mais en réfléchissant sur la construction des genres, je ne peux pas adhérer à l'idée que les femmes auraient, comme le disait Carol Gilligan dans les années 1980 (*In a Different Voice*, 1982), une éthique du *care* (le souci et le soin des autres) et que les hommes se trouveraient, eux, du côté du droit et de l'économie. Cela dit, il est vrai que les femmes politiques subissent des pressions pour se conformer à certains modèles : une politicienne qui se montrerait insensible aux questions liées à la famille se le ferait reprocher.

Mais le fait de mener des dossiers dits féminins dans les Parlements, ça change la politique, non?

Je ne le nie pas : garderies, lois sur le patrimoine familial, sur l'équité salariale, tout cela vient de la présence des femmes en politique, c'est évident. Mais je résiste à l'idée que toutes les femmes ont, par rapport à ces dossiers-là, une perspective de *care*. C'est faux. Une politicienne peut parler d'avortement, et le faire dans un esprit non féministe. Proposer par exemple de le décriminaliser mais demander aux femmes d'en débourser les frais, ou exiger l'accord des parents si la femme est mineure. Ces positions sont tout à fait possibles et demandent qu'on dépasse l'association sexe-genre : ce n'est pas parce qu'on est une femme que l'on a une perspective pro-femme. Je remets en question les dogmes relatifs aux femmes en politique.

Mais que risque-t-on à croire qu'il y a des valeurs dites féminines et qu'elles pourraient profiter à l'exercice du pouvoir et à la société en général?

Cette conception peut être bénéfique, je suis d'accord, et je reconnais que je me contredis... Car je vois bien, ne serait-ce que dans mes réunions à l'université, que certaines femmes apportent des points de vue rattachés à leur expérience de mère, par exemple. Mais je ne suis pas complètement d'accord, car d'autres femmes qui ne sont pas mères, dont je suis, n'auront pas le même regard. Est-ce le fait d'être une femme ou bien l'expérience parentale qui compte le plus dans ce cas? Un père pourrait tout aussi bien apporter ces points de vue.

Beaucoup de femmes sont découragées parce qu'une partie des féministes ne valorise pas leur expérience féminine. En rejetant le principe féminin du care, ne sous-estimons-nous pas un grand nombre de femmes?

Moi, ce sont les jugements totalisants que je condamne. Il faut faire attention parce que la population en général a beaucoup d'attentes quant à la « manière » d'être femme. Et les politiciennes sont très influencées par ces jugements, tout comme les hommes d'ailleurs. À ce propos, plusieurs études montrent une convergence croissante des comportements féminins et masculins : les femmes adoptent des caractères associés aux hommes, et vice-versa. Je pense par exemple à Jean Charest, qui a posé des gestes qu'on peut qualifier de féministes lorsqu'il a proposé une loi exigeant la parité dans les conseils d'administration des sociétés d'État et lorsqu'il a nommé un Conseil des ministres paritaire.

Les femmes ont-elles plus de poids dans les groupes de femmes ou en politique?

Il faut se déployer sur plusieurs terrains. Dans la société civile, c'est extrêmement important que les femmes soient mobilisées, notamment par l'intermédiaire des groupes, qui donnent des modèles, diffusent des idées, invitent au débat. Mais c'est aussi indispensable qu'il y ait des femmes, et j'ajouterais toutes sortes de femmes, en politique. Je suis contre l'idée, diffusée

par les féministes radicales, qu'il faut rester en dehors de la politique parce que ses institutions élaborées par les hommes risqueraient de « corrompre » les femmes. Oui, il y a un risque, mais il est le même pour les hommes.

Quand il y a plus de femmes en politique, les groupes féministes sont-ils aussi forts et influents ?

Je pense que les groupes de femmes sont alors deux fois plus forts ! De nombreuses études montrent que les politiciennes sont très sollicitées par les groupes de femmes. Contrairement aux hommes, qui le sont bien moins. Les politiciennes relaient les demandes des groupes de femmes, et portent parfois les mêmes revendications.

Vous écrivez que le vote féminin n'existe pas. Pourtant, certains partis misent sur les femmes. Comment expliquez-vous cette contradiction ?

Les femmes ne votent pas nécessairement pour des femmes. Mais il est possible que certaines le fassent. De mon point de vue, ce n'est pas important. Ce qui l'est, c'est que les partis, et notamment leurs élites, le pensent. Car je fais l'hypothèse qu'ils projettent sur l'électorat leurs propres craintes et préjugés par rapport à la représentation des femmes. Il est bien plus facile de dire « L'électorat n'est pas prêt à élire une femme » que de dire « Nous ne sommes pas prêts, au Parti X, à élire une femme » ou, pire, « Nous ne sommes pas prêts, au Parti X, à élire une femme parce que cela signifie qu'il faudra mettre de côté un copain… » D'une certaine façon, les partis font de l'électorat un « instrument » qui dissimule le fait qu'ils sont organisés en cliques terriblement peu démocratiques… Quant au fait de présenter plus de femmes, il peut relever d'une stratégie politique : un parti présente une femme, on lui en oppose une autre.

Pendant les primaires démocrates aux États-Unis, Hillary Rodham Clinton est allée chercher des appuis, certes, mais on ne peut pas dire que les Américaines l'ont suivie. Comme l'a écrit Gloria Steinem dans le New York Times, *le sexe a divisé les Américains, alors que la race les a rassemblés. Comment expliquez-vous cela ?*

Je crois que le marqueur identitaire des individus est moins leur sexe que des traits comme la classe sociale, la langue ou l'orientation sexuelle. Dans une recherche sur la représentation politique en Nouvelle-Zélande, j'avais interrogé quatre femmes maories : toutes m'avaient dit qu'elles représentaient les Maoris d'abord, et ensuite les femmes. Même chose chez les femmes noires américaines. Le sexe n'est pas un critère aussi important que l'orientation sexuelle ou l'origine ethnique. Regardez les différentes communautés : on parle de « fierté gaie », de « *Black is beautiful* ». Or, je n'ai jamais entendu « *Women are great* »… Les femmes ne sont pas fières d'être femmes. ::

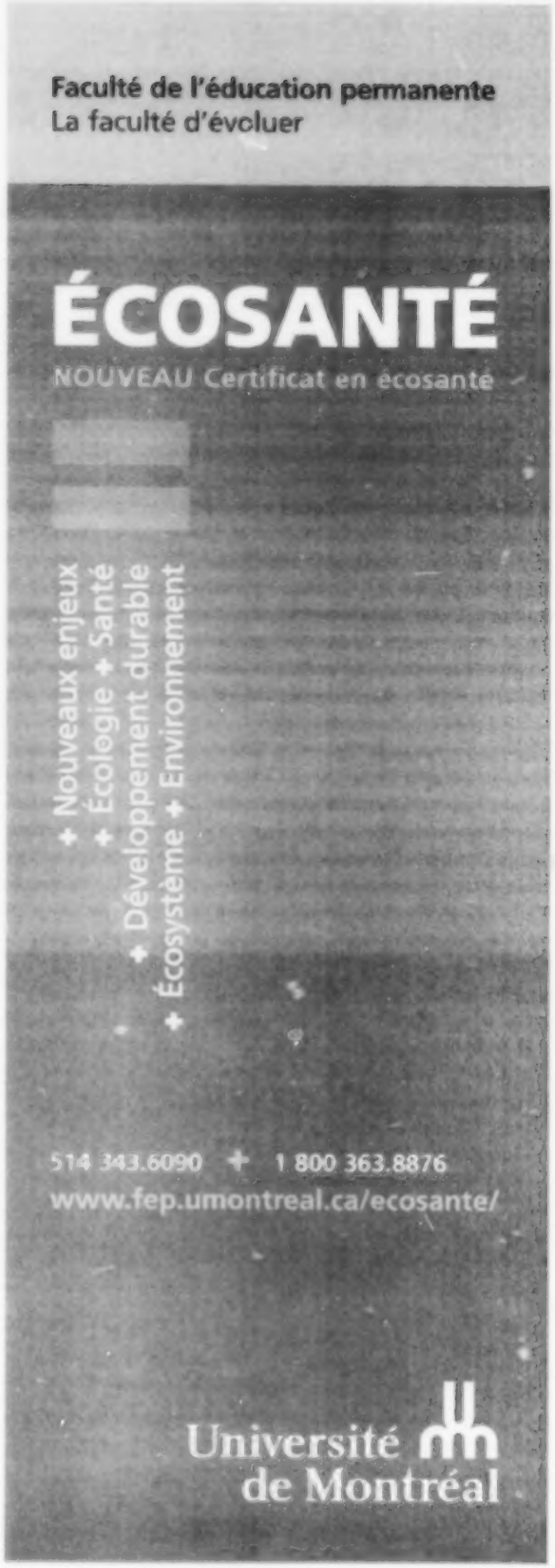

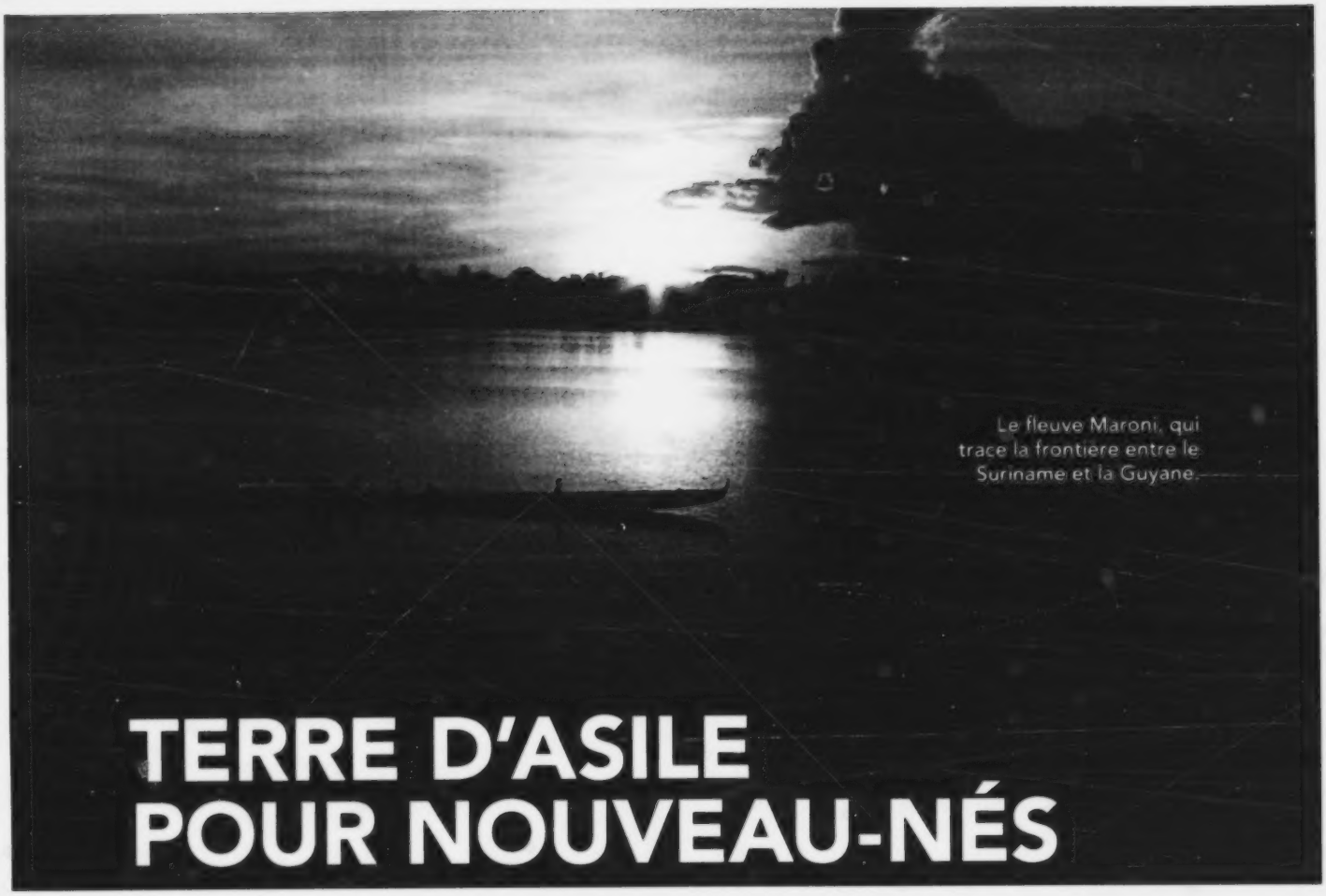

Le fleuve Maroni, qui trace la frontière entre le Suriname et la Guyane.

TERRE D'ASILE POUR NOUVEAU-NÉS

Chaque année, au nord du Brésil, en pleine forêt amazonienne, des centaines de Surinamiennes traversent illégalement la frontière qui sépare leur pays de la Guyane. Leur objectif : accoucher dans ce département français d'outre-mer afin d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur petit.

| par Jean-Thomas Léveillé

À Saint-Laurent du Maroni, face au Suriname, le phénomène est frappant. La petite ville de Guyane ne compte que 20 000 habitants, mais son hôpital enregistre plus de 2 000 naissances par année. Un taux approximatif de 100 naissances par 1 000 habitants ! En comparaison, la France métropolitaine, avec 13 naissances par 1 000 habitants, affiche un des taux de natalité les plus élevés d'Europe. Nul doute que les Surinamiennes qui viennent y accoucher font gonfler les chiffres. Si elles se risquent à entrer illégalement en territoire français pour enfanter, c'est non seulement parce que les soins y sont gratuits et de qualité, mais aussi – et surtout – parce qu'elles espèrent une vie meilleure pour elles et leur enfant à naître.

À la maternité de l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni, Deborah est allongée sur un lit depuis plus d'une heure. Déjà, elle a des contractions fréquentes et régulières. Elle ne parle pas français – ni anglais, d'ailleurs –, mais ses grimaces sporadiques traduisent sa douleur. Alexandra Harpet, la sage-femme qui s'occupe d'elle, lui caresse la cuisse pour l'encourager. « Ça se passe vraiment bien. Elle fait ce qu'il faut, elle est épatante », affirme-t-elle en souriant. Épatante, ça oui : Deborah gère bien la situation... pour une adolescente de 15 ans, seule dans un pays étranger.

Le personnel de l'hôpital a l'habitude de ce type d'accouchements, fréquents dans le seul département français d'outre-mer qui n'est pas une île. Le niveau de vie y est nettement supérieur à celui du Suriname, une ancienne colonie hollandaise classée au 85e rang sur 177 pays dans le *Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008* du Programme des Nations Unies pour le développement.

Licence de documentation libre GNU, Wikipedia

Beaucoup de Surinamiennes comme Deborah préfèrent accoucher en Guyane française. L'an dernier, 2 127 naissances ont eu lieu à l'hôpital de Saint-Laurent. De ce nombre, 60 % sont attribuables à des femmes d'origine étrangère. La majorité arrive du Suriname, mais plusieurs viennent aussi du Brésil ou même du Guyana, le pays voisin du Suriname, à l'ouest.

Les grossesses adolescentes sont nombreuses, notamment chez les Bushinengués, des descendants d'esclaves ayant fui au cœur de la forêt amazonienne et que l'on retrouve d'un côté comme de l'autre de la frontière que constitue le fleuve Maroni. « On a 9 % de mineures qui accouchent ici, dont 2 à 3 % de moins de 15 ans », explique le Dr Gabriel Carles, qui dirige la maternité de l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni depuis 18 ans.

Un hôpital plein à craquer

À l'entrée de la section de périnatalité, deux femmes d'origine brésilienne sont assises sur une chaise, leur bébé dans les bras. En cet après-midi d'avril, la chaleur et l'humidité typiques de la forêt tropicale pèsent lourd. Elles ont accouché la nuit précédente, mais il n'y a toujours pas de lit disponible.

Un troisième lit a été ajouté dans des chambres conçues pour en contenir deux, mais ça ne suffit pas. « Sur 365 jours, je dirais qu'il y en a au moins 300 où on est "surbookés" », s'exclame Mireille Lugard, une infirmière « métropolitaine » – c'est ainsi qu'on appelle les Français de l'Hexagone venus travailler dans les départements d'outre-mer.

Qu'elles soient métropolitaines, Guyanaises ou étrangères, même sans papiers, les femmes qui viennent accoucher ici sont toutes prises en charge. Et traitées de la même façon. « J'ai eu mes deux enfants ici. Après l'accouchement du deuxième, moi aussi j'ai passé la nuit sur une chaise », lance Mireille Lugard.

Les étrangères, conscientes de leur statut irrégulier, sont souvent craintives. « L'autre jour, une dame est arrivée avec la carte d'identité française de sa sœur, raconte l'infirmière. Sauf qu'elles n'avaient pas le même groupe sanguin. Pas de chance, il a fallu la transfuser. Disons qu'elle a été secouée ! Ça aurait pu être très dangereux. Aller jusqu'au décès. »

Qu'elles soient métropolitaines, Guyanaises ou étrangères, même sans papiers, les femmes qui viennent accoucher à Saint-Laurent sont toutes prises en charge. Et traitées de la même façon.

« Ces grossesses-là ne sont pas suivies. Les futures mères arrivent au dernier moment, on ne connaît pas leurs antécédents. Ça augmente les risques », explique le Dr Gabriel Carles. Les conditions de vie de ces femmes sont également source d'ennuis. Par exemple, bon nombre de Brésiliennes qui accouchent à Saint-Laurent du Maroni n'arrivent pas directement du Brésil, mais des sites d'orpaillage clandestins (où l'or est exploité illégalement, sans respect des normes, souvent par des étrangers en situation irrégulière) qui foisonnent dans la dense forêt guyanaise. « Une sur deux a le paludisme, raconte-t-il, précisant que ce virus peut tuer le fœtus. Plusieurs sont des prostituées. On a 1,6 % de femmes enceintes infectées par le VIH. Au-dessus de 1 %, l'Organisation mondiale de la santé considère qu'on est en situation endémique. »

Appel au « taxi rouge »

Tous les moyens sont bons pour venir accoucher en Guyane. Le lieutenant David Massemin, qui dirige les pompiers de Saint-Laurent du Maroni, en sait quelque chose. Puisqu'en France, les pompiers sont chargés de tous les types de secours sur la voie publique, ils sont fréquemment appelés à jouer le rôle d'ambulanciers. « Depuis un mois, on a eu 17 sorties pour des femmes enceintes », marmonne-t-il en feuilletant le cahier des appels.

« Nous, on appelle ça le taxi rouge », dit-il, sourire en coin. Régulièrement, son équipe doit conduire des femmes sur le point d'accoucher à l'hôpital. Souvent des étrangères. « C'est excessivement rare qu'on intervient pour une femme enceinte guyanaise ou métropolitaine. Quand ça se fait par l'ambulance, c'est que vraiment, il y a un imprévu, ou que ce sont des Bushinenguées ou des Brésiliennes. »

Qu'elles viennent d'Albina, la ville surinamienne qui fait face à Saint-Laurent du Maroni, ou de « l'intérieur », beaucoup arrivent en pirogue, par le fleuve Maroni, qui constitue la frontière entre la Guyane et le Suriname. La pirogue représente d'ailleurs le seul moyen de transport, outre l'hélicoptère, pour se rendre dans certains villages, autant du côté surinamien que guyanais. C'est donc souvent sur la berge que les pompiers vont chercher celles qui doivent accoucher. Ils sont alors en mesure de constater que même si elles ont attendu à la dernière minute, elles ont tout prévu. « Celles qui arrivent en pirogue débarquent avec leurs valises, précise le lieutenant Massemin. Alors c'est planifié. »

LE SURINAME EN CHIFFRES

Population :
475 996 habitants

Langue :
Néerlandais

Espérance de vie :
Hommes : 65 ans
Femmes : 71 ans

Alphabétisation :
89,6 %

Mortalité infantile :
19,45 morts / 1 000 naissances (0,02 %)

Nombre de médecins :
1 médecin pour 2 200 habitants

Indice de développement humain :
85e sur 177

Taux de fécondité :
2,01 enfants par femme

Femmes au Parlement :
25,5 %

Sources : Statistiques mondiales, *Rapport mondial sur le développement humain PNUD*, Optimed, Union interparlementaire, Organisation mondiale de la santé

Étudier en territoire français

D'où qu'elles viennent, ces femmes peuvent accéder gratuitement à l'hôpital. La France dispose d'une enveloppe de 20 millions d'euros (32 millions de dollars) pour les « soins urgents » des ressortissants étrangers en territoire français, que ce soit pour un accident de voiture, un arrêt cardiaque ou... un accouchement.

« La Guyane nécessite à elle seule plus de la moitié des coûts en soins urgents : 14 millions d'euros ! » s'exclame Philippe Loire, directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) de la Guyane – les ARH sont des organismes gouvernementaux qui ont le mandat de gérer les services hospitaliers dans chaque région. Cette ouverture coûte cher à la France, mais Philippe Loire y voit tout de même un bon côté. « L'un des problèmes du développement des hôpitaux en Guyane, c'est que la population est trop petite. Enlevez les étrangers et on n'a plus de clientèle, donc plus d'hôpitaux. »

Mais les femmes qui viennent accoucher en Guyane ne font pas tout ce chemin seulement pour recevoir des soins de qualité gratuitement. « Elles proviennent de peuples qui vivent dans la misère et qui sont attirés par les lumières d'une ville française », illustre Léon Bertrand, maire de Saint-Laurent du Maroni depuis 1983. « L'objectif d'accoucher ici, c'est que le statut des enfants finisse par être régularisé sur le territoire français, afin qu'ils bénéficient des mesures sociales et des prestations, poursuit-il. La Constitution française oblige les maires à scolariser tous les enfants qui se trouvent sur leur territoire. À Saint-Laurent, on construit une nouvelle école chaque année. Dans mon budget, c'est une ligne de crédit qui est très, très importante et qui me pose problème. Plus nous scolarisons, plus nous attirons. Nous sommes dans une spirale, et je ne sais pas comment nous allons en sortir. »

> L'enfant né en France obtiendra la nationalité française à ses 18 ans s'il peut prouver qu'il a passé la plus grande partie de son enfance en territoire français.

L'enfant né en France obtiendra la nationalité française à ses 18 ans s'il peut prouver qu'il a passé la plus grande partie de son enfance en territoire français, ce qui sera assez facile s'il y a fait toutes ses études. Et la présence de leur enfant sur le territoire français permet aux femmes du Suriname ou du Brésil de légaliser leur propre statut, ainsi que celui de leur famille directe. Accoucher à Saint-Laurent représente donc un passage efficace vers l'accès aux services sociaux français.

Des frontières impossibles à contrôler

La quantité importante de dossiers de régularisation de statut de résidence prouve qu'on entre très facilement en Guyane en toute illégalité. Sur ce territoire grand comme le Portugal, peuplé de seulement 200 000 personnes, presque entièrement couvert par la dense forêt amazonienne et dont les frontières fluviales constituent autant de voies de circulation, contrôler le flux migratoire relève pratiquement de l'impossible.

« Difficile, mais pas impossible », croit le sous-préfet de Saint-Laurent du Maroni, Jean-Marie Nicolas, la plus haute autorité de la région. Il dit

Deborah, 15 ans, aura mis moins de trois heures pour donner naissance à la petite Jennifer, avec l'aide de la sage-femme Alexandra Harpet.

reconduire à la frontière de 10 à 20 « illégaux » par jour. « La solution, c'est d'intensifier ce que nous faisons, d'augmenter la productivité des services. On a récemment modifié les horaires de patrouille, on a mis en place des opérations interministérielles. »

Le maire de Saint-Laurent du Maroni, lui, voit les choses d'une tout autre façon. « Cette immigration ne pourra être mieux contrôlée que par une vraie coopération avec le Suriname, qui l'inciterait à prendre ses responsabilités. En espérant que le Suriname redevienne un pays riche… Je me souviens, quand j'étais gamin, c'était nous, les Français, qui faisions des pieds et des mains pour traverser. On allait y faire nos courses, passer nos vacances là-bas. C'était avant la guerre civile*. »

Des projets de coopération sont pourtant dans l'air. Le sous-préfet explique que la France financera la modernisation de la maternité de l'hôpital surinamien d'Albina. Mais le maire ne croit pas que cette mesure réduira l'afflux d'immigrants à court terme. « Il faut surtout supprimer l'intérêt de venir ici », soupire Léon Bertrand. Il avait d'ailleurs proposé, il y a quelques années, de « déterritorialiser » la maternité de l'hôpital de façon à ne pas « créer l'illusion chez les parents que leur enfant sera Français ».

Quand on lui demande s'il existe un précédent, il sourit. « Il n'y a pas de précédent, mais on fait ça pour une ambassade, alors pourquoi pas pour un hôpital? » Pourtant, il existe un précédent… au Canada! Durant la Deuxième Guerre mondiale, alors que la famille royale néerlandaise était réfugiée à Ottawa, le gouvernement canadien avait « déterritorialisé » une chambre de l'Hôpital Civic, la décrétant territoire néerlandais afin que la princesse Margriet naisse aux Pays-Bas.

En attendant que le vent tourne, le maire se gratte la tête. « Bon nombre de gens arrivent ici, se débrouillent pour scolariser leurs enfants, mais "squattent" sur des terrains vacants. On ne peut pas laisser des gens dans des habitations sans électricité, sans eau potable. On ne peut pas envoyer des enfants à l'école si le soir ils font leurs leçons à la bougie. Nous avons un problème de population. Si on avait l'argent pour les accueillir tous, pour construire plus de logements sociaux, je voudrais bien. Et encore, ça va tellement vite qu'on n'a pas le temps de les intégrer. Quelque part, c'est un péril, une menace », conclut Léon Bertrand. ::

Jean-Thomas Léveillé a séjourné en Guyane grâce à une bourse du Centre de recherches pour le développement international du Canada.

* À la fin de 1986, après une décennie marquée par les coups d'État qui ont suivi l'indépendance du Suriname, une rébellion contre la dictature a pris forme, pour dégénérer en une guerre civile qui ne s'est achevée qu'en 1992. Des milliers de personnes ont fui en Guyane, forçant la construction de camps de réfugiés autour de Saint-Laurent du Maroni.

Marie de l'Incarnation
Maîtresse de sa destinée

Elle fut à la fois mère et religieuse cloîtrée, administratrice et épistolière, aventurière et éducatrice. Le destin de Marie de l'Incarnation ne ressemble à aucun autre.

| par Sophie Doucet

Née en 1599 à Tours, en France, Marie Guyart est attirée par les choses mystiques dès l'enfance. Enivrée par le silence des églises, elle ne peut s'empêcher de suivre des yeux les religieux et religieuses qui passent dans la rue. Mais quand, à 14 ans, elle annonce à ses parents qu'elle veut prendre le voile, ils balaient l'idée du revers de la main. Leur fille, d'humeur joyeuse, est faite pour le mariage et la famille, estiment-ils.

Ils la marient donc à 17 ans à un maître ouvrier en soieries. La vie de Marie Guyart s'annonce semblable à celle de toutes les petites Tourangelles de son époque. Personne ne peut imaginer que dans une vingtaine d'années, couverte d'un voile noir, elle traversera l'Atlantique au péril de sa vie. Ni qu'elle établira le premier monastère féminin et la première école de filles dans cette contrée neuve de forêts, de lacs et de neige qu'on appelle Canada.

Deux ans après leur mariage et six mois après la naissance de leur fils unique, l'époux de Marie meurt des suites d'une mauvaise grippe. Au cours des mois qui suivent, la jeune veuve entend de nouveau, et très fort, l'appel du cloître. Pendant 12 ans, elle y fera la sourde oreille pour se consacrer à l'éducation de son petit Claude. Mais à 31 ans, incapable de nier plus longtemps son destin, elle confie son fils à sa sœur et devient mère Marie de l'Incarnation, soulevant la consternation dans son entourage.

Ses écrits personnels montrent que ses premières années chez les Ursulines ont été éprouvantes. Bien qu'elle apprécie la paix du monastère et la proximité avec Dieu, elle brûle de culpabilité envers son garçon, qui se désintéresse de l'école, apprend-elle par des proches au parloir. Elle se sent mourir « toute vive » quand le jeune homme vient hanter les abords de son bâtiment en hurlant aux fenêtres : « Rendez-moi ma mère ! » Assignée aux tâches de broderie, Marie broie du noir, met en doute sa foi.

Une nuit, elle voit en rêve un vaste pays de montagnes, de vallées et de brouillard. Elle en est persuadée, c'est la Nouvelle-France, où le bon Dieu veut l'envoyer pour évangéliser les Amérindiens. Depuis quelques années, elle lit avec passion les descriptions exotiques des missionnaires jésuites outre-mer. Avec finesse, elle parvient à convaincre les autorités ecclésiastiques de l'y envoyer pour fonder une école de filles.

Le 4 mai 1639, avec cinq compagnes religieuses (deux autres ursulines et trois hospitalières), Marie de l'Incarnation monte à bord du *Saint-Joseph*, direction Nouvelle-France. La foule massée au port de Dieppe pour le départ est à la fois admirative et inquiète pour ces femmes, les premières à s'aventurer sans mari au pays des « sauvages ». Marie de l'Incarnation a alors 39 ans et le plus important chapitre de sa vie s'amorce.

La traversée de l'Atlantique est parsemée d'obstacles; elle dure trois mois au lieu des 60 jours habituels. Le navire échappe à des pirates espagnols, manque de se fracasser sur un gigantesque iceberg, traverse des tempêtes terrifiantes. Les religieuses, navigatrices inexpérimentées, souffrent de mal de mer ainsi que de maux de

Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec

Une gravure de Charles William Jefferys, intitulée « Mother Marie de l'Incarnation teaching Indian children », tirée de *The Picture Gallery of Canadian History*, 1942.

tête en raison du manque d'eau à bord. Malgré tout, Marie de l'Incarnation ne doute pas un instant qu'elle se rendra à bon port.

Lorsque Marie et ses compagnes mettent le pied à Québec, le 1er août 1639, la ville ne compte que quelques maisons de bois. Elles s'installent dans une mansarde rudimentaire près du port. Elles s'aperçoivent vite qu'on manque de tout en Nouvelle-France, des clous aux boutons, qu'il faut faire venir de France. Le premier hiver, il fait si froid que les religieuses dorment dans des coffres de bois rembourrés. Mais Marie ne se décourage pas. Les défis sont à la mesure de son énergie.

Dès son arrivée, elle prend en main les destinées de la communauté : elle administre le maigre budget, sollicite par lettres des mécènes français, dessine les plans du futur monastère, cultive un jardin et accueille bientôt les filles des colons français et des Amérindiens pour leur enseigner le français, le calcul, la religion. Les petites Amérindiennes sont les « délices de son cœur ». Elle apprend quatre langues autochtones pour mieux communiquer avec elles et leurs parents.

Marie de l'Incarnation est un esprit libre et une humaniste. Quand Louis XIV, son roi, lui intime l'ordre de faire de ses protégées amérindiennes de parfaites petites Françaises, elle se braque. Ses élèves autochtones sont des « écureuils », plus à l'aise dans les bois que dans une maison française, répond-elle. « Si elles [sont contraintes], elles deviennent mélancoliques. » Elle leur enseigne dehors, sous le feuillage d'un grand frêne. Les petites demeurent à l'école le temps qui leur convient : de quelques jours à quelques mois, comme des « oiseaux passagers ».

Bien qu'elle soit cloîtrée, Marie de l'Incarnation devient une figure centrale de la société de la Nouvelle-France. Sage, intelligente, ambitieuse pour la colonie, elle est la confidente et la conseillère des intendants et des gouverneurs. Elle a des idées sur l'économie, la politique, et est dotée d'un courage qui ne se dément pas. Lorsqu'un incendie rase complètement le monastère en 1650, elle assure sa reconstruction. Quand les Iroquois attaquent, elle ouvre les bras aux réfugiés. À chaque épreuve, elle se demande toutefois s'il ne vaudrait pas mieux rentrer en France. Mais, fortement attachée à son nouveau pays, elle reste.

La nuit, la femme d'action dort à peine. À la lueur de la chandelle, elle fait ses comptes et écrit. Des dictionnaires algonquins et iroquois, mais surtout des lettres, plusieurs milliers de lettres qui forment une véritable chronique de la vie en Nouvelle-France. Plusieurs d'entre elles s'adressent à son fils, devenu moine bénédictin en France. Leur relation épistolaire durera jusqu'à la mort de Marie en 1672, à Québec. Claude, qui ne l'a jamais revue depuis qu'elle a quitté l'Europe, écrira sa première biographie en 1677. Marie de l'Incarnation sera béatifiée en 1980 par le pape Jean-Paul II. ::

HOMMAGE AUX ÉDUCATRICES

Si Marie de l'Incarnation fut la première éducatrice du pays, des centaines d'autres – laïques comme religieuses – ont laissé leur marque dans ce domaine éminemment féminin. Le YWCA de Québec célébrera l'implication des femmes dans l'éducation lors d'un cocktail thématique le 24 septembre.

www.ywcaquebec.qc.ca/empreintes

POUR MIEUX CONNAÎTRE MARIE DE L'INCARNATION...

On visite le Musée des Ursulines, situé au 12, rue Donnacona, à Québec.

On va voir la pièce *Marie de l'Incarnation ou la déraison d'amour*, avec Marie Tifo, du 16 septembre au 11 octobre, au Grand Théâtre de Québec.

Pour trouver l'équilibre

Ne donner de la valeur qu'au système masculin, à l'efficacité, à la rentabilité revient à ne fonctionner que sur une seule jambe, à se déshumaniser, et peut conduire à un grave déséquilibre autant psychique que physique, estime la psychothérapeute française et ex-journaliste Valérie Colin-Simard.

| par Anne-Christine Schnyder

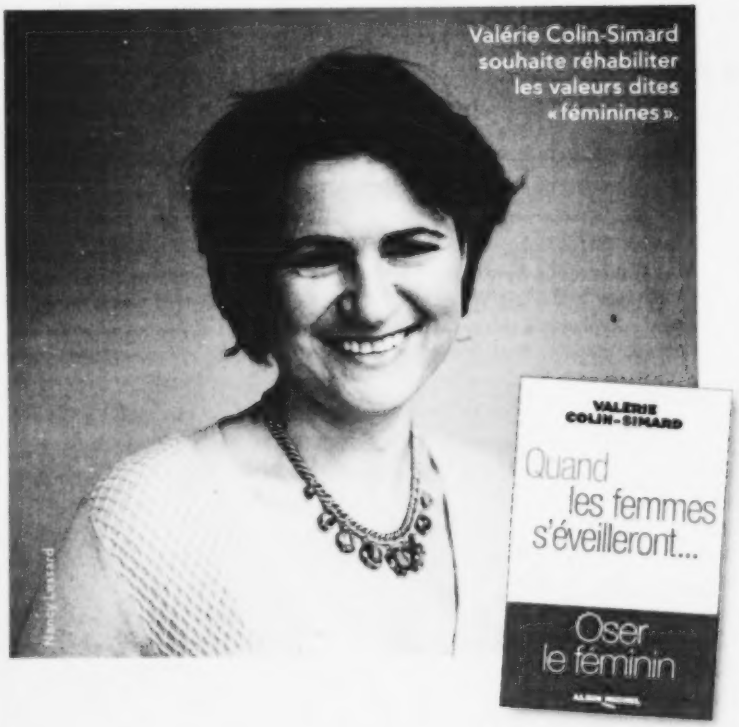

Valérie Colin-Simard souhaite réhabiliter les valeurs dites « féminines ».

EXTRAIT

« Malgré leur réussite professionnelle et financière, beaucoup gardent encore caché tout au fond d'elles-mêmes les stigmates d'un profond manque d'estime de soi. Elles n'ont pas le sentiment de leur propre valeur. Au-dedans, c'est comme si rien n'avait changé. Ces femmes indépendantes, souvent brillantes, ont à leur insu, embourbé dans le marais de leur inconscient, un système de valeurs et de croyances au regard duquel elles se déprécient. Au sein de ma pratique, je suis chaque fois stupéfaite de constater à quel point le phénomène est récurrent. »

Petite-fille d'une femme qui a été l'assistante de Marie Curie, fille d'une féministe de la première heure, Valérie Colin-Simard a pu observer l'essor du féminisme des premières loges. Ce recul et son propre parcours lui ont permis de prendre conscience de l'importance du féminin dans nos vies et des limites d'un système qui continue à prioriser les valeurs masculines.

Qui a décrété que les valeurs liées à l'intériorité et aux émotions sont féminines et que celles relevant de l'intellect, de la force et de l'action sont masculines ?

Physiquement, nous sommes homme OU femme. Psychiquement et spirituellement, nous sommes l'un ET l'autre, masculin ET féminin. Les concepts du masculin et du féminin se retrouvent dans presque toutes les traditions spirituelles (christianisme, judaïsme, bouddhisme, etc.), qui leur attribuent la même importance. Nous avons tous des émotions et un intellect. C'est inné. Ce qui est transmis, c'est l'importance que nous donnons à ce masculin et à ce féminin, à l'intellect au détriment des émotions, notamment.

Vous dénoncez donc la hiérarchisation de ces valeurs ?

Ce que je dénonce, c'est la dévalorisation du féminin. Les valeurs du masculin sont nobles, mais ne doivent pas être les seules à être reconnues et applaudies. Nous, les femmes, avons pris notre place dans la société, mais nos grilles de lecture du monde n'ont pas changé. Les mentalités du patriarcat sont toujours très présentes et nous avons été obligées de les adopter, voire de les entretenir. De peur de passer pour des « femmelettes », nous n'osons exprimer ce que nous ressentons, ce qui ouvre d'ailleurs la porte au harcèlement moral. Pourtant, montrer sa vulnérabilité peut être très puissant. Dans mon livre, je donne l'exemple d'une chef d'entreprise qui ne comprenait pas pourquoi ses employés n'obéissaient pas à ses ordres. Le jour où elle a réussi à dire : « Je suis très inquiète pour la survie de l'entreprise et j'ai besoin de votre soutien », ils se sont mis à coopérer.

Vous parlez de la tendance de certaines femmes à se poser en victimes. Vous dites que c'est le versant noir de notre féminin non assumé…

À force de se contenir, ces femmes explosent. La coupe finit par déborder. Ayant attendu jusqu'à la dernière extrémité pour exprimer ce qu'elles ressentent, elles le font sous forme de larmes et se mettent dans une position de victime.

Que faire pour éviter ça ?

Donner plus de valeur à son féminin, donc à soi-même, et oser exprimer ce qu'on ressent.

Est-ce à dire que revendiquer le féminin est la nouvelle expression du féminisme ?

Je souhaite en effet que cette approche puisse donner un nouveau souffle au féminisme. Les femmes ont dû prouver qu'elles pouvaient faire aussi bien que les hommes, sinon mieux. Je pense qu'on peut dire mission accomplie. Aux États-Unis, par exemple, les sociétés aux équipes de direction les plus féminisées ont 30 % de bénéfices supplémentaires. Il est temps de passer à l'étape suivante : réhabiliter les valeurs du féminin, oser les exprimer, au lieu de seulement accepter et intérioriser celles des hommes comme on l'a fait jusqu'à présent. ::

Valérie Colin-Simard, *Quand les femmes s'éveilleront…*, Albin Michel, 2008, 304 p.

Discours **déculotté**

À en croire les masculinistes, les femmes – les féministes en particulier – sont responsables de la crise d'identité et de la détresse dont souffriraient les hommes québécois. C'est également à elles qu'ils imputent, entre autres, le nombre élevé de suicides dans leurs rangs. Se disant eux-mêmes victimes des femmes dominantes, ils banalisent la violence faite à ces dernières. Afin de contrer ce mouvement sociopolitique qui gagne en popularité, en virulence et qui nuit à la poursuite de l'égalité entre hommes et femmes, 11 auteures et auteurs en décortiquent les propos et les pratiques. « On a voulu démasquer l'antiféminisme derrière le discours masculiniste, car il met en péril les acquis des femmes, menace leurs droits mais aussi leur sécurité », a résumé Mélissa Blais, l'une des auteurs, lors du lancement de l'ouvrage. |

Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le Mouvement masculiniste au Québec. L'Antiféminisme démasqué*, Les éditions du remue-ménage, 2008, 264 p.

Émancipation **numérique**

Au retour d'un séjour au Québec qui fut marqué par le numérique, la journaliste et auteure française Isabelle Juppé s'est penchée sur la façon dont les femmes abordent, vivent et intègrent la révolution technologique dans divers domaines de leur vie : travail, amour, jeu, savoir, culture, etc. Au fil de son propre parcours numérique et de ses rencontres (réelles et virtuelles) avec une centaine de femmes observatrices, utilisatrices averties ou protagonistes actives des technologies de l'information et de la communication, elle brosse un portrait vivant et pas du tout « techno-pompeux » de ce monde numérique au féminin. Un monde qui, selon Cécile, l'une des actrices de cette révolution, « est fait pour les femmes, parce qu'il se nourrit d'"usages et de liens" ». |

Isabelle Juppé, *La Femme digitale*, JC Lattès, 2008, 239 p.

Ruer dans le patriarcat

À travers une succession de courts textes, véritables plaidoyers pour davantage d'égalité, l'ex-présidente des Chiennes de garde Isabelle Alonso dresse une sorte d'état des lieux du féminisme. Avec humour, cynisme, poigne et à-propos, elle démontre qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. De fait, malgré les avancées indéniables des femmes, notamment sur la scène politique, peu de choses ont changé : le patriarcat rechigne à céder du terrain et le sexe dit faible continue à être dévalorisé. D'ailleurs, comme en écho à Valérie Colin-Simard, Isabelle Alonso recommande de faire la peau aux valeurs supposées de l'un ou l'autre sexe. Éclairant! |

Isabelle Alonso, *… même pas mâle ! La Révolution clandestine*, Robert Laffont, 2008, 234 p.

Vous parlez de la tendance de certaines femmes à se poser en victimes. Vous dites que c'est le versant noir de notre féminin non assumé…

À force de se contenir, ces femmes explosent. La coupe finit par déborder. Ayant attendu jusqu'à la dernière extrémité pour exprimer ce qu'elles ressentent, elles le font sous forme de larmes et se mettent dans une position de victime.

Que faire pour éviter ça ?

Donner plus de valeur à son féminin, donc à soi-même, et oser exprimer ce qu'on ressent.

Est-ce à dire que revendiquer le féminin est la nouvelle expression du féminisme ?

Je souhaite en effet que cette approche puisse donner un nouveau souffle au féminisme. Les femmes ont dû prouver qu'elles pouvaient faire aussi bien que les hommes, sinon mieux. Je pense qu'on peut dire mission accomplie. Aux États-Unis, par exemple, les sociétés aux équipes de direction les plus féminisées ont 30 % de bénéfices supplémentaires. Il est temps de passer à l'étape suivante : réhabiliter les valeurs du féminin, oser les exprimer, au lieu de seulement accepter et intérioriser celles des hommes comme on l'a fait jusqu'à présent.

Valérie Colin-Simard, *Quand les femmes s'éveilleront…*, Albin Michel, 2008, 304 p.

Discours **déculotté**

À en croire les masculinistes, les femmes – les féministes en particulier – sont responsables de la crise d'identité et de la détresse dont souffriraient les hommes québécois. C'est également à elles qu'ils imputent, entre autres, le nombre élevé de suicides dans leurs rangs. Se disant eux-mêmes victimes des femmes dominantes, ils banalisent la violence faite à ces dernières. Afin de contrer ce mouvement sociopolitique qui gagne en popularité, en virulence et qui nuit à la poursuite de l'égalité entre hommes et femmes, 11 auteures et auteurs en décortiquent les propos et les pratiques. « On a voulu démasquer l'antiféminisme derrière le discours masculiniste, car il met en péril les acquis des femmes, menace leurs droits mais aussi leur sécurité », a résumé Mélissa Blais, l'une des auteurs, lors du lancement de l'ouvrage. |

Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le Mouvement masculiniste au Québec. L'Antiféminisme démasqué*, Les éditions du remue-ménage, 2008, 264 p.

Émancipation **numérique**

Au retour d'un séjour au Québec qui fut marqué par le numérique, la journaliste et auteure française Isabelle Juppé s'est penchée sur la façon dont les femmes abordent, vivent et intègrent la révolution technologique dans divers domaines de leur vie : travail, amour, jeu, savoir, culture, etc. Au fil de son propre parcours numérique et de ses rencontres (réelles et virtuelles) avec une centaine de femmes observatrices, utilisatrices averties ou protagonistes actives des technologies de l'information et de la communication, elle brosse un portrait vivant et pas du tout « techno-pompeux » de ce monde numérique au féminin. Un monde qui, selon Cécile, l'une des actrices de cette révolution, « est fait pour les femmes, parce qu'il se nourrit d'"usages et de liens" ». |

Isabelle Juppé, *La Femme digitale*, JC Lattès, 2008, 239 p.

À travers une succession de courts textes, véritables plaidoyers pour davantage d'égalité, l'ex-présidente des Chiennes de garde Isabelle Alonso dresse une sorte d'état des lieux du féminisme. Avec humour, cynisme, poigne et à-propos, elle démontre qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. De fait, malgré les avancées indéniables des femmes, notamment sur la scène politique, peu de choses ont changé : le patriarcat rechigne à céder du terrain et le sexe dit faible continue à être dévalorisé. D'ailleurs, comme en écho à Valérie Colin-Simard, Isabelle Alonso recommande de faire la peau aux valeurs supposées de l'un ou l'autre sexe. Éclairant !

Isabelle Alonso, *… même pas mâle ! La Révolution clandestine*, Robert Laffont, 2008, 234 p.

LA GRANDE DAME DU CINÉMA AUTOCHTONE

Pour souligner ses 40 ans de carrière et la parution d'un coffret réunissant ses quatre films sur la crise d'Oka, la *Gazette des femmes* s'est entretenue avec la pionnière Alanis Obomsawin.

| par Helen Faradji

Le regard est fier, la parole calme, les gestes précis. À regarder Alanis Obomsawin, on est immédiatement saisi par la force qui se dégage de cette femme hors du commun. Rien d'étonnant : on ne mène pas une carrière émaillée de plus de 30 films sans un certain tempérament !

Née en 1932 en territoire abénaquis, elle a passé son enfance dans la réserve d'Odanak, près de Sorel, avant de débuter comme chanteuse dans les clubs folks de New York, dans les années 1960. En 1971, elle réalise son premier film, *Christmas at Moose Factory*, et devient la première cinéaste autochtone à travailler au sein de l'Office national du film (ONF). Près de 40 ans plus tard, elle poursuit son travail avec la même passion et la même ambition : donner une voix aux autochtones. Rencontre avec cette grande dame à la veille de son départ pour New York, où le Museum of Modern Art s'apprêtait à présenter une rétrospective de son œuvre du 14 au 26 mai.

Votre parcours est assez éclectique. Comment en êtes-vous arrivée à réaliser des films ?

En 1965, Ron Kelly, un cinéaste indépendant, a fait un court film sur mon travail de chanteuse. Des producteurs de l'Office national du film l'ont vu et m'ont invitée à travailler pour eux comme conseillère. J'ai ensuite réalisé des programmes éducatifs. C'était très important pour moi, parce que c'était la première fois qu'un programme professionnel qui représentait la voix du peuple amérindien entrait dans les écoles. Puis, j'ai commencé à faire des films, toujours dans l'idée de faire une place à notre histoire. J'ai découvert que là était le véritable pouvoir : les films se promènent partout à travers le monde, leur influence est considérable. Ils font découvrir notre situation et forcent le changement.

Vous fêtez cette année vos 40 ans de carrière. Vous venez de recevoir le prestigieux Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène de la réalisation artistique. Vous avez également été nommée officier de l'Ordre du Canada, vous avez reçu plusieurs doctorats honorifiques et vos films ont été récompensés à de multiples reprises. Tous ces honneurs sont-ils importants pour vous ?

On ne fait pas des films pour les honneurs, mais des marques de reconnaissance comme celles-là sont des cadeaux extraordinaires. À la fois pour moi et pour l'ONF, mais aussi pour

ceux que je représente. Par contre, ça ne me donne pas envie de m'arrêter. Je suis passionnée par mon travail et tant que j'aurai la santé, je continuerai ! Il y a encore tellement à faire pour améliorer la situation des Indiens.

Justement, en 40 ans, avez-vous pu observer une évolution ?

Ce qui a le plus changé, c'est le système d'éducation. Jusqu'en 1952, on n'avait pas le droit d'entrer à l'université, à moins que l'on adopte la citoyenneté canadienne [NDLR : jusqu'en 1960, les Amérindiens n'étaient pas considérés comme citoyens canadiens]. On était punis lorsqu'on parlait notre langue. Aujourd'hui, il y a au moins 40 000 étudiants autochtones dans les universités au Canada. Notre langue est enseignée et on a même notre propre université en Saskatchewan, ainsi qu'une chaine de télévision, APTN, et plusieurs stations de radio. Tous ces progrès sont incroyables. L'art aussi se développe : plusieurs jeunes vidéastes émergent dans les communautés. Leur talent représente et porte la voix du pays. Bien sûr, il y a encore beaucoup de violence, d'injustices, de pauvreté, de suicides. Mais il faut se battre, être forts et ne pas croire ceux qui nous disent qu'on est inférieurs. Il faut refuser d'être réduits à l'état de mendiants à qui l'on ne donnerait que des miettes.

Et la question des droits territoriaux, qui se trouve au cœur de votre série de films sur la crise d'Oka, a-t-elle évolué ?

Elle n'est toujours pas réglée. Il faudrait de nouveaux traités entre les nations et le gouvernement. À l'exception de celui du territoire de la Baie-James, négocié par le gouvernement du Québec et les communautés cries et inuites, il n'y en a aucun. Pourtant, 85 % des terres du Québec appartiennent à l'une de nos nations. Il faut qu'on défende ces causes-là en pensant aux conséquences pour les générations à venir. Le processus sera long et difficile, mais j'ai confiance.

L'histoire a également une place essentielle dans vos films…

Je crois qu'on ne peut pas réussir son avenir si on ne comprend pas son passé. Il faut savoir d'où l'on vient avant de s'en aller quelque part. Et notre histoire a trop souvent été bannie. C'est aussi pour ça que tous mes films comportent une section historique : pour mieux comprendre ce qui se passe aujourd'hui, mais aussi pour que les générations suivantes aient accès à ce savoir.

Vous avez souvent affirmé que votre caméra savait parler mais également écouter. Que vouliez-vous dire ?

Lorsque je fais un film, je commence toujours par le son. J'enregistre les conversations que j'ai avec les gens qui seront dans le film. Ensuite, j'ajoute les images. Pour moi, la parole est plus importante que le reste. C'est peut-être parce que je viens d'un endroit où l'on a beaucoup écouté. On n'avait ni électricité ni eau courante. Le soir, les lampes à huile s'allumaient et on écoutait les vieux qui racontaient.

Quels sont vos projets ?

J'en ai beaucoup. Je veux faire une série de films avec des enfants et je suis en train de finaliser un film sur le Dr Norman Cornett, qui a été professeur de musique et de religion pendant 15 ans à l'Université McGill. Je suis allée plusieurs fois dans sa classe. Sa façon d'enseigner en se servant du travail des artistes, notamment autochtones, m'impressionnait beaucoup. Il a vraiment laissé une grande marque.

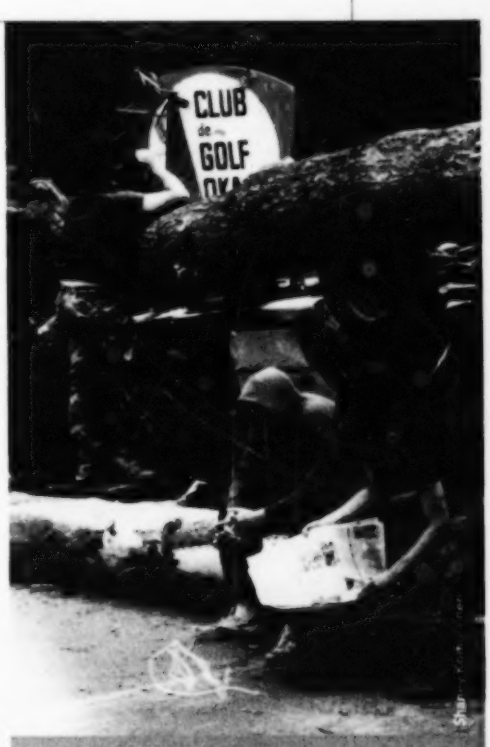

UN COFFRET
POUR EN SAVOIR PLUS

Tout ça pour un terrain de golf! C'est à cette terrible conclusion qu'arrivera le spectateur des quatre films qu'a consacrés Alanis Obomsawin aux 78 jours de la crise d'Oka, qui opposa en 1990 les Mohawks, bien décidés à protéger leurs territoires sacrés, à la Sûreté du Québec et à l'armée canadienne. Donnant la parole aux participants de la crise, les images de ces films prises sur le vif éveillent la honte et la colère. Si *Kanehsatake – 270 ans de résistance*, sorti en 1993, fait le tour de la question avec une intelligence remarquable (il a d'ailleurs récolté pas moins de 18 prix internationaux, dont celui du meilleur film canadien au Festival international du film de Toronto), *Je m'appelle Kahentiiosta* (1995), *Spudwrench : l'homme de Kahnawake* (1997) et *Pluie de pierres à Whiskey Trench* (2000) approfondissent chacun à leur manière un aspect plus spécifique du conflit. Désormais réunis dans un coffret par l'ONF, ces quatre films sont aussi exemplaires que nécessaires.

ceux que je représente. Par contre, ça ne me donne pas envie de m'arrêter. Je suis passionnée par mon travail et tant que j'aurai la santé, je continuerai! Il y a encore tellement à faire pour améliorer la situation des Indiens.

Justement, en 40 ans, avez-vous pu observer une évolution ?

Ce qui a le plus changé, c'est le système d'éducation. Jusqu'en 1952, on n'avait pas le droit d'entrer à l'université, à moins que l'on adopte la citoyenneté canadienne [NDLR : jusqu'en 1960, les Amérindiens n'étaient pas considérés comme citoyens canadiens]. On était punis lorsqu'on parlait notre langue. Aujourd'hui, il y a au moins 40 000 étudiants autochtones dans les universités au Canada. Notre langue est enseignée et on a même notre propre université en Saskatchewan, ainsi qu'une chaîne de télévision, APTN, et plusieurs stations de radio. Tous ces progrès sont incroyables. L'art aussi se développe : plusieurs jeunes vidéastes émergent dans les communautés. Leur talent représente et porte la voix du pays. Bien sûr, il y a encore beaucoup de violence, d'injustices, de pauvreté, de suicides. Mais il faut se battre, être forts et ne pas croire ceux qui nous disent qu'on est inférieurs. Il faut refuser d'être réduits à l'état de mendiants à qui l'on ne donnerait que des miettes.

Et la question des droits territoriaux, qui se trouve au cœur de votre série de films sur la crise d'Oka, a-t-elle évolué ?

Elle n'est toujours pas réglée. Il faudrait de nouveaux traités entre les nations et le gouvernement. À l'exception de celui du territoire de la Baie-James, négocié par le gouvernement du Québec et les communautés crie et inuite, il n'y en a aucun. Pourtant, 85 % des terres du Québec appartiennent à l'une de nos nations. Il faut qu'on défende ces causes-là en pensant aux conséquences pour les générations à venir. Le processus sera long et difficile, mais j'ai confiance.

L'histoire a également une place essentielle dans vos films…

Je crois qu'on ne peut pas réussir son avenir si on ne comprend pas son passé. Il faut savoir d'où l'on vient avant de s'en aller quelque part. Et notre histoire a trop souvent été bannie. C'est aussi pour ça que tous mes films comportent une section historique : pour mieux comprendre ce qui se passe aujourd'hui, mais aussi pour que les générations suivantes aient accès à ce savoir.

Vous avez souvent affirmé que votre caméra savait parler mais également écouter. Que vouliez-vous dire ?

Lorsque je fais un film, je commence toujours par le son. J'enregistre les conversations que j'ai avec les gens qui seront dans le film. Ensuite, j'ajoute les images. Pour moi, la parole est plus importante que le reste. C'est peut-être parce que je viens d'un endroit où l'on a beaucoup écouté. On n'avait ni électricité ni eau courante. Le soir, les lampes à huile s'allumaient et on écoutait les vieux qui racontaient.

Quels sont vos projets ?

J'en ai beaucoup. Je veux faire une série de films avec des enfants et je suis en train de finaliser un film sur le Dr Norman Cornett, qui a été professeur de musique et de religion pendant 15 ans à l'Université McGill. Je suis allée plusieurs fois dans sa classe. Sa façon d'enseigner en se servant du travail des artistes, notamment autochtones, m'impressionnait beaucoup. Il a vraiment laissé une grande marque.

UN COFFRET

Tout ça pour un terrain de golf! C'est à cette terrible conclusion qu'arrivera le spectateur des quatre films qu'a consacrés Alanis Obomsawin aux 78 jours de la crise d'Oka, qui opposa en 1990 les Mohawks, bien décidés à protéger leurs territoires sacrés, à la Sûreté du Québec et à l'armée canadienne. Donnant la parole aux participants de la crise, les images de ces films prises sur le vif éveillent la honte et la colère. Si *Kanehsatake – 270 ans de résistance*, sorti en 1993, fait le tour de la question avec une intelligence remarquable (il a d'ailleurs récolté pas moins de 18 prix internationaux, dont celui du meilleur film canadien au Festival international du film de Toronto), *Je m'appelle Kahentiiosta* (1995), *Spudwrench : l'homme de Kahnawake* (1997) et *Pluie de pierres à Whiskey Trench* (2000) approfondissent chacun à leur manière un aspect plus spécifique du conflit. Désormais réunis dans un coffret par l'ONF, ces quatre films sont aussi exemplaires que nécessaires.

Dis, tu me prêtes ton baume à lèvres ?

| par Marie-Jeanne Fragu

Beaux bisous de papa!

Louise Catherine Bergeron

Il y a peu de temps encore, je me demandais par quelle magie ou quelle injustice de la nature ma peau, avide de crème hydratante, se devait d'opposer un bouclier à tous les types d'agressions – froid, chaud, radicaux libres et même radiations d'écrans d'ordinateur –, alors que celle des hommes semblait mystérieusement résister à tout.

Énigme de la côte flottante? Affaire de chromosome Y?

L'industrie cosmétique se posait apparemment la même question puisque depuis une dizaine d'années, diverses formules destinées aux mâles fleurissent sur le marché. D'abord timidement – crème hydratante, lotion calmant le feu du rasoir –, les fabricants ont pris de l'assurance, et ces messieurs peuvent maintenant combattre la grise mine, les rides et autres marques du temps qui ont fait et font encore le cauchemar de notre « Miroir, miroir, dis-moi si je peux encore plaire... »

Il ne manquait à leur panoplie qu'une touche de bluff – pour ne pas dire de *blush* – pour que leur bonheur soit complet!

Nous voici maintenant égaux face à l'oppression de l'apparence. Nos angoisses sont devenues leurs angoisses. Non contents de combattre les mêmes démons, nous avons accès au même bocal de bonbons! Anticernes, khôl, poudre de soleil qui ne brillait jadis que pour ensoleiller NOS mines et NOS salles de bain.

Intriguée par cette incursion dans un domaine qui nous était jusque-là réservé, je pars à la pêche du baume à lèvres *pour homme* annoncé à grand renfort de publicité, convaincue en mon for intérieur que je ne peux avoir que de bonnes surprises. Mon intuition ne m'a pas trompée : il est d'un beau fini grenat qui rehausse la couleur des lèvres et m'éloigne enfin du rose nanane, parfois nacré et souvent collant, des baumes antigerçures! Pas folle, la guêpe!

Ah! misère. Je n'ai pas mes lunettes. Je demande donc à la vendeuse la plus proche si j'ai bien pris le numéro correspondant au démonstrateur. Juchée sur un haut tabouret, environnée de flacons de cristal qui gardent jalousement l'odeur du luxe, elle règne en prêtresse du bon goût.

– Attention, me dit-elle, c'est pour homme!

Cet avertissement, j'aurais pu le prédire. Un instant, je me remémore le moment d'hésitation que j'ai eu l'été dernier en essayant un échantillon d'autobronzant *pour homme*. Je reste là, statufiée, me demandant quelle réaction en chaine l'utilisation d'un produit *pour homme* pourrait bien provoquer. Une autre vendeuse se retourne alors, frondeuse :

– Et alors, pourquoi pas? Ils se sont gênés, eux, depuis le temps qu'ils piochent dans nos produits de beauté!

Prise en sandwich dans cette joute verbale, je me cramponne à mon futur nouvel achat en me remémorant les innombrables appels à l'aide domestiques... et masculins :

– T'as rien pour les coups de soleil?

– Il est où ton produit pour les lèvres?

– Humm, il sent bon ton nouveau shampoing! (Mince, il me l'a encore piqué!)

– T'as pas un truc pour cacher les boutons?

Revigorée par cet éloquent arrêt sur images, je me dirige vers la caisse voisine en me disant que ce baume à lèvres *pour monsieur*, je le vaux bien! ::

:: Gazette DES FEMMES

INFO-ABONNEMENT

4 façons simples de s'abonner

:: PAR TÉLÉPHONE
1 800 665-5372

:: PAR INTERNET
www.gazettedesfemmes.com

:: PAR TÉLÉCOPIEUR
514 333-9795

:: PAR LA POSTE
Gazette des femmes
Service aux abonnements
4380, rue Garand
Saint-Laurent (Québec) H4R 2A3

Vous pouvez maintenant effectuer toutes vos transactions par **Internet**.

www.gazettedesfemmes.com a été conçu pour vous faciliter la vie ! Gérez en ligne toutes les questions concernant votre abonnement.

C'est **sécuritaire**, **facile** et **rapide** !

:: Pour que la *Gazette des femmes* vous suive partout...
Modifiez votre adresse postale ou courriel par Internet. Pourquoi ne pas en profiter pour renouveler votre abonnement ? Vous éviterez de recevoir plusieurs avis et vous contribuerez ainsi à la protection de l'environnement.

:: Offrez un abonnement-cadeau.

:: Consultez votre compte d'abonnée et la date d'échéance de votre abonnement.

Publiée cinq fois par année, la *Gazette des femmes* vous renseigne sur la vie des femmes d'ici et d'ailleurs !

Recevez un numéro d'essai **gratuit** et abonnez-vous !

Seulement **1,50 $**
le numéro (plus taxes)

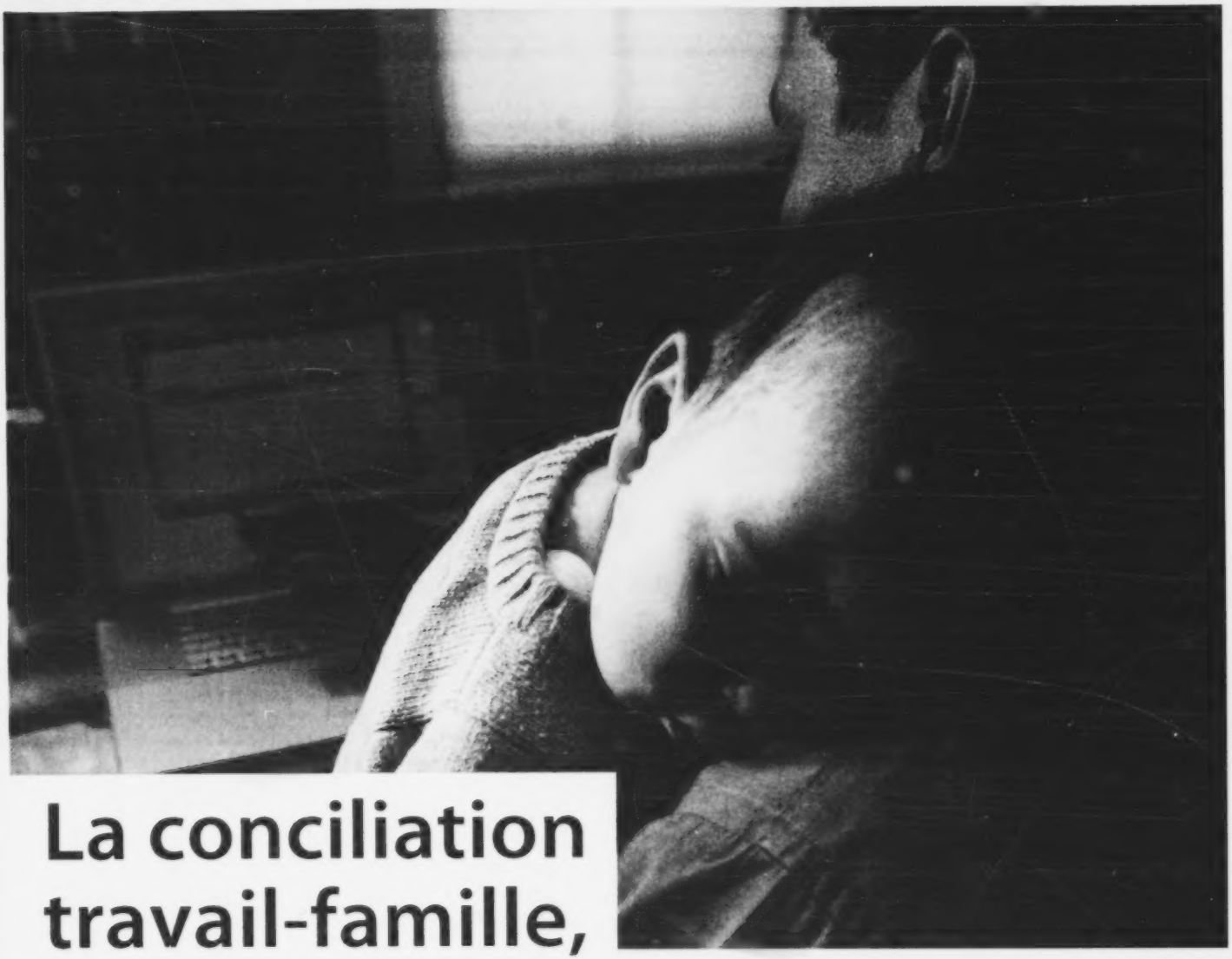

La conciliation travail-famille,

le gouvernement du Québec y voit!

- 220 000 places à contribution réduite en services de garde éducatifs d'ici 2010
- bonification du crédit d'impôt pour frais de garde
- le régime d'assurance parentale le plus généreux en Amérique du Nord
- le Soutien aux enfants, de la naissance jusqu'à 18 ans, versé à toutes les familles

www.mfa.gouv.qc.ca/travailfamille

Famille et Aînés
Québec